

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La balance des comptes de la Belgique en 1929, par M. Fernand Baudhuin. — La situation économique en Belgique. — Fusions, cartels et ententes en Belgique. — Chronique. — Statistiques.

LA BALANCE DES COMPTES DE LA BELGIQUE EN 1929

par Fernand Baudhuin

Professeur à l'Université de Louvain

I. — Si les estimations que nous avons publiées ici en ce qui concerne le revenu, la fortune et l'épargne de la Belgique appelaient déjà des réserves très étendues, celle de notre balance des comptes est plus délicate encore. On ne dispose guère, en ce domaine, que des statistiques du commerce extérieur et de quelques statistiques fiscales, qui, les unes et les autres, sont loin d'être parfaites; pour des chapitres assez importants on en est réduit à des hypothèses.

Cette situation ne nous rebutera pas; elle a été celle qu'ont connue les économistes qui, dans de nombreux pays, se sont livrés à ces recherches. Si les bureaux officiels américains ne se sont pas laissés arrêter par la difficulté d'évaluer les importations frauduleuses d'alcool (qu'ils ont bravement chiffrées à 40 millions de dollars en 1926 [1]), nous ne pouvons nous décourager par le manque de données précises, sur les dépenses des Belges à l'étranger ou des touristes en Belgique par exemple.

Si l'on peut faire des objections contre la plupart des estimations partielles que nous allons donner, la conclusion générale à laquelle nous parviendrons est incontestable : la Belgique possède actuellement une balance des comptes largement créditrice. Le crédit est-il de 3 ou de 6 milliards? Entre ces chiffres extrêmes peuvent se placer une série d'évaluations défendables; en tout cas le chiffre intermédiaire de 4 milliards auquel nous arriverons paraît le plus vraisemblable, et nous semble même un minimum pour les années 1928 et 1929.

(1) Les estimations subséquentes ont noyé ce poste dans un ensemble d'aspect plus décent.

On pourrait hésiter si un boni appréciable n'apparaissait qu'au cours d'une année ou deux; il y aurait lieu de se demander si la balance n'a pas été rendue fortuitement créditrice par l'afflux de capitaux étrangers ou le rapatriement d'avoirs précédemment exportés. Mais depuis longtemps notre balance semble accuser des soldes créditeurs; en 1925, nous écrivions déjà (1) que la balance économique de la Belgique dans ses éléments permanents et essentiels n'était plus déficitaire depuis l'année 1923, et que peut-être même elle était sérieusement créditrice. Depuis lors, nos sources de revenus se sont fortement accrues, et d'importants soldes créditeurs se sont montrés.

Avant de procéder à l'examen des différents chapitres de notre balance des comptes, il importe d'observer qu'à ce point de vue notre colonie du Congo, soumise au même régime monétaire que la métropole, ne doit pas être assimilée à l'étranger. Les ventes à la colonie ne constituent pas des exportations, ni les achats des importations; les dividendes des sociétés coloniales ne sont pas des revenus étrangers. Dans aucun cas en effet il n'y a rentrée ou sortie de devises étrangères du fait de nos rapports avec le Congo. Par contre, il faut inclure dans les chiffres belges les données relatives aux transactions de la colonie avec l'étranger. Les statistiques commerciales ou fiscales doivent donc être corrigées en conséquence.

II. — Le chapitre principal de notre balance des comptes est représenté par notre balance commerciale.

(1) « La Structure économique de la Belgique », p. 227.

Comme celle-ci se solde régulièrement par un déficit considérable, nous l'examinerons en parlant de notre passif, et nous ne porterons à la balance générale que l'excédent net d'importation.

Le deuxième article de notre balance est constitué par les **frets** encaissés par notre flotte marchande; rappelons qu'au passif il ne faut pas tenir compte des frets payés par nous, qui sont déjà compris dans les valeurs déclarées à l'importation.

La flotte belge, réorganisée récemment, est certainement en progrès; toutefois elle intervient dans notre balance dans une mesure moindre qu'on ne le supposerait, parce qu'elle s'est spécialisée partiellement dans le trafic avec le Congo, qui n'intéresse pas la balance économique.

Les recettes de la **Compagnie Belge Maritime** en 1929, avant sa fusion avec le **Lloyd Royal Belge**, ont atteint 258 millions; le **Lloyd Royal Belge** en 1928 a encaissé 185 millions; l'**Armement Deppe** a encaissé en 1927 quelque 130 millions; le service d'Ostende-Douvres est prévu en recettes au budget de 1930 pour 50 millions. Ainsi donc cette partie de la flotte belge a dû encaisser quelque 625 millions de frets. Ces armements représentent approximativement les deux tiers de la flotte belge, de sorte que le total des frets encaissés atteindrait 900 millions. Il faut déduire de ce total les frets congolais et les dépenses dans les ports étrangers, de sorte que nous ne retiendrons qu'un crédit net de 500 millions.

Les **ouvriers** travaillant à l'étranger figurent, comme on le sait, à l'actif de notre balance. Cet actif est particulièrement considérable du fait des « frontaliers » français, qui conservent leur résidence et leur famille en Belgique, passent la frontière tous les jours et ne font qu'un minimum de dépenses en France.

L'obligation imposée à ces ouvriers de se munir d'une carte d'identité spéciale a permis de se donner une idée de leur nombre; ce nombre, du reste, est conforme à celui de nos précédentes estimations. Il a été délivré en effet en 1928 et en 1929 72.000 de ces cartes d'identité; comme il n'est pas absolument sûr qu'il s'agisse toujours d'ouvriers permanents, nous ne retiendrons que 70.000, en faisant observer que cette statistique se rapporte à une époque où la main-d'œuvre manquait en Belgique, ce qui a dû réduire le nombre des « frontaliers ».

Nous ignorons naturellement le montant exact des salaires touchés en France; nous savons néanmoins qu'ils doivent être supérieurs à ceux que l'on paie en Belgique, sinon ces ouvriers ne se déplaceraient pas. Compte tenu du fait qu'un quart de cette main-d'œuvre est féminine, nous n'évaluerons son salaire annuel moyen qu'à 11.000 francs (soit l'équivalent de 37 francs belges par jour). Cette rubrique représente 770 millions par an, qui sont à peu près intégralement rapatriés.

Nous fournissons également à la France des ouvriers agricoles, des briquetiers, qui rapatrient des économies importantes. Si l'on admet que 40.000 de ces

ouvriers rapportent au pays en moyenne 5.000 francs, la créance est de 200 millions. Nous porterons l'ensemble à 1.100 millions, pour tenir compte des ouvriers travaillant en Hollande, des marins engagés sur des navires étrangers, et de tous ceux qui sont employés au dehors par des entreprises dépendant de sociétés belges.

Le **transit**, auquel nous rattachons tous les revenus étrangers du port et du commerce d'Anvers, procure à la Belgique d'importantes recettes, encore que celles-ci soient très malaisées à déterminer. Les données que voici indiqueront cependant l'ordre de grandeur.

Les droits de navigation, de cales sèches, d'éleveurs et de remorquage ont produit en 1929 environ 130 millions. Le port emploie quelque 12.000 dockers, dont on peut estimer le gain annuel à 18.000 francs au minimum, ce qui représente 215 millions.

Bien que les chemins de fer divisent leur trafic de marchandises en quatre catégories, dont l'une est appelée transit, il n'est pas possible d'estimer la recette afférente au mouvement qui nous intéresse. Pour les chemins de fer, en effet, le trafic qui aboutit à Anvers est soit intérieur (pour les marchandises d'origine belge) soit international (lorsqu'il s'agit de véritable transit). De même les chemins de fer considèrent le Grand-Duché comme étranger, à tort naturellement au point de vue économique.

Un parcours en chemin de fer de 200 kilomètres (distance ordinaire en transit) coûte 27 francs la tonne pour des produits métallurgiques, et de 35 francs pour du charbon. Les produits d'une plus grande valeur spécifique paient naturellement beaucoup plus. Si nous prenons comme coût de transport une moyenne de 50 francs, en y comprenant la manipulation à Anvers, nos 19.400.000 tonnes de produits en transit ont laissé en Belgique un milliard en chiffres ronds. Ajoutons-y les droits perçus au port d'Anvers, la rémunération des intermédiaires, expéditeurs, courtiers, et nous arrivons à 1.250 millions.

Nous devrions encore y ajouter un nombre respectable de millions pour tenir compte des bénéfices réalisés sur le transit et le négoce international par les commerçants et les spéculateurs d'Anvers. Mais en 1929, la baisse des prix a sans doute réduit ces profits à peu de chose, si elle ne les a pas transformés en pertes. Nous ne retiendrons donc ici rien de plus que nous n'avons porté à titre de courtage ou de rémunération d'intermédiaire.

L'apport des **touristes étrangers** est considérable, encore que particulièrement difficile à chiffrer. Le nombre des voyageurs des paquebots Ostende-Douvres a été de 417.000 en 1929, soit plus de 200.000 dans chaque sens. L'immense majorité sont des étrangers, dont beaucoup viennent séjourner en Belgique. La frontière française nous en envoie un plus grand nombre encore, dont beaucoup d'Américains qui font leur tour d'Europe. De nombreux Hollandais et même des Allemands viennent passer des vacances chez nous. Quoique le séjour soit moins dispendieux en Belgique qu'ailleurs,

on imagine difficilement qu'il ne coûte en moyenne beaucoup plus de 1.000 francs par personne, y compris les menus achats que l'on fait fatalement.

On sait que les services américains ont fait une enquête étendue en ce qui concerne les dépenses de leurs touristes à l'étranger. Non compris les dépenses de ceux qui se rendent au Canada et au Mexique, ils n'estiment pas à moins de 500 millions de dollars ou 18 milliards de francs belges le décaissement qui résulte des voyages transocéaniques. La plus grande partie va incontestablement à la France et à l'Italie, mais il n'est pas douteux que la Belgique en a sa part. Nous évaluerons le total à 1.250 millions; pour la France, on admet en général des évaluations de l'ordre de 10 milliards de francs belges.

Les versements allemands au titre des réparations et les livraisons en nature, ce qui revient au même, sont exactement connus par les budgets. Pour 1929, leur montant s'est élevé à 1.100 millions. Une fraction du reste a été transmise immédiatement à l'Amérique en paiement de notre dette dont elle était la contrepartie exacte; en conséquence nous déduisons ici, 125 millions.

Les revenus des avoirs étrangers constituent actuellement un poste très important de notre balance des comptes. Ils ont une quadruple origine : les coupons de valeurs étrangères, les dividendes d'origine étrangère des sociétés de nationalité belge, les bénéfices mis en réserve et ayant aussi cette origine, le produit des placements à court terme de la Banque Nationale et de l'Etat.

Les statistiques fiscales donnent, pour les deux premiers chapitres, les chiffres suivants :

Coupons d'origine étrangère soumis à l'impôt

(en millions de francs)

	1927	1928
Dividendes belges correspondant aux bénéfices réalisés à l'étranger	870	815
Coupons de valeurs étrangères	985	1,165
	<hr/> 1,855	<hr/> 1,980

Le recul enregistré en 1928 pour la première catégorie doit être accidentel, et est peut-être dû à un changement de comptabilité. Retenons simplement les totaux. En 1929, celui de 2.200 millions sera sans doute atteint, et même peut-être dépassé par suite des importants placements à court terme de nos banques, dans l'impossibilité de placer fructueusement leurs dépôts en Belgique.

Le troisième article est constitué par les bénéfices réalisés à l'étranger par nos sociétés et non distribués. Ces réserves taxables se sont élevées pour l'exercice 1927 à 725 millions; on peut prévoir pour 1929 le chiffre de 800 millions. Il semble donc qu'en 1929 les statistiques fiscales accuseront au total quelque 3 milliards de revenus d'origine étrangère, à moins que le chapitre des réserves ne soit anormalement gonflé en 1927.

Mais d'une part il faut déduire de ce total les revenus d'origine congolaise, qui n'ont pas d'influence sur la balance des comptes. D'après le rapport de la Société Générale, le montant des dividendes distribués en 1929 a été de plus de 500 millions. Mais une partie n'a pas été payée en Belgique; par contre, il nous faut tenir compte des réserves taxées des sociétés congolaises, pour autant qu'elles soient soumises au fisc belge. En fin de compte, nous considérerons que les deux dernières corrections se compensent, et qu'il faut déduire 500 millions pour les bénéfices réalisés dans la colonie. Il resterait donc comme revenu d'origine étrangère, donnant lieu à des rentrées de devises, et connus par le fisc, 2 1/2 milliards en chiffres ronds.

Il n'est pas douteux que les recettes réelles sont plus considérables. En ce qui concerne les coupons étrangers, notamment, une partie très appréciable est encaissée directement à l'étranger, et ne passe pas aux registres du fisc.

Nous demeurerons sans doute au-dessous de la réalité en relevant de moitié environ, soit de 700 millions, le montant des coupons touchés en Belgique, tel que le donnent les statistiques fiscales.

Les revenus étrangers des placements à court terme sont assez élevés. Ceux de l'Etat s'élèvent, d'après le rapport de M. Van Overbergh au Sénat, à 180 millions; ceux de la Banque Nationale ne doivent pas être éloignés de 175 millions; nous n'avons aucune donnée sur l'importance des avoirs étrangers des banques et des sociétés, mais ils doivent être compris dans les chapitres examinés plus haut. Ce sont, en effet, des bénéfices réalisés à l'étranger. Nous porterons le total à 400 millions, pour tenir compte des dépôts des particuliers à l'étranger.

Les revenus étrangers de la Belgique se présenteraient donc comme suit, en 1929 :

Revenus étrangers de la Belgique	
(en millions de francs)	
Coupons de valeurs étrangères, encaissés par des particuliers	2.000
Revenus étrangers de sociétés belges	900
Réserves d'origine étrangère	800
	<hr/> TOTAL
	3,700
A déduire, les bénéfices d'origine congolaise	500
	<hr/> 3.200
Produit des placements à court terme de l'Etat, de la Banque Nationale et des particuliers	400
	<hr/> TOTAL
	3.600

III. — Le passif de notre balance commerciale est constitué en premier lieu par le déficit de notre balance commerciale, par l'excédent de nos importations.

Pour 1929, la statistique enregistre 35.510 millions d'importations et 32.235 millions d'exportations, laissant un déficit de 3.275 millions. Mais cette statistique indique 1.399 millions d'importations en provenance du Congo belge et 827 millions d'exportations vers la

colonie. Il y a lieu d'enlever ces rubriques du commerce extérieur pour la raison dite plus haut ; de ce chef, le déficit est réduit de 572 millions et revient à 2.703 millions. Par contre, il y a lieu de tenir compte du passif et de l'actif de la colonie envers les pays étrangers ; les éléments permettant d'opérer cette correction nous manquent encore et nous nous bornerons à supposer que le passif et l'actif ont la même importance. Les chiffres sommaires actuellement connus semblent indiquer qu'après les corrections nécessaires, c'est à cette conclusion que l'on doit parvenir.

La réalité du déficit commercial de 2.703 millions est naturellement subordonnée à l'exactitude des statistiques. Celles-ci ont été perfectionnées depuis les dernières années et méritent plus de créance que jadis. Néanmoins nous considérons comme probable une légère sous-évaluation des importations, par suite des fraudes douanières, et une sous-évaluation un peu plus forte des exportations.

Les **ouvriers étrangers** constituent actuellement une source de débit plus importante que jadis, du fait qu'il faut tenir compte de la main-d'œuvre étrangère du Grand-Duché de Luxembourg. Toutefois, comme il s'agit en partie d'ouvriers établis avec leur famille, ils n'exportent que des économies normalement assez modestes ; ce sont du reste ordinairement des manœuvres à salaire moyen. Dans les mines, 61 p. c. d'entre eux sont des ouvriers non qualifiés.

Les statistiques relatives aux ouvriers étrangers travaillant en Belgique sont anciennes et fragmentaires. La dernière publiée (1) se rapporte au personnel occupé dans les mines (où se trouvent la plupart des étrangers) à la date du 15 novembre 1927. Elle indique 16.600 ouvriers étrangers. En 1928, l'excédent des immigrations a été de 14.000, et, en 1929, de 27.000 ; mais ces statistiques sont faussées par le départ non recensé d'un certain nombre d'étrangers.

Bref, nous ne croyons pas qu'en 1929 il y avait chez nous plus de 25.000 ouvriers n'appartenant pas à l'économie belge ; cela, malgré le manque de main-d'œuvre qui se manifesta jusqu'à la fin de l'année. Mais il nous faut y ajouter le contingent des ouvriers étrangers travaillant dans le Grand-Duché de Luxembourg. Leur nombre est d'environ 16.000, dont il faut déduire, au point de vue qui nous occupe, 2.000 ouvriers belges. Une partie de ces étrangers est établie à demeure dans le pays et n'exporte plus rien comme économies ; en admettant que 10.000 d'entre eux rapatrient une partie de leur salaire, nous ne serons pas éloigné de la réalité.

Il y aurait ainsi, pour l'ensemble de l'Union Belgo-Luxembourgeoise, 35.000 étrangers à prendre en considération. Si nous admettons qu'ils exportent le tiers de leur salaire, soit environ 5.000 francs, nous devons porter au passif de la Belgique 175 millions. Cette esti-

mation tient donc compte du besoin anormal de main-d'œuvre en 1929 et des salaires élevés payés alors.

L'évaluation des **dividendes et intérêts** payés à des étrangers détenteurs de titres belges est naturellement très délicate. Si l'estimation donnée par nous en ce qui concerne la fortune nationale est exacte, les étrangers détiendraient au début de 1930 quelque 22 milliards de nos titres. Nous adopterons pour 1929 le chiffre rond de 20 milliards. Ce sont en général des valeurs à faible rendement, comme les titres de la **Société Générale** et de la **Sofina**, ou des valeurs pour lesquelles l'ère des dividendes n'est pas ouverte, dans le cas d'augmentation de dividende notamment. Il n'est sans doute pas déraisonnable de fixer à 3 p. c. net le rendement moyen de cet ensemble de capitaux, ce qui nous conduit à 600 millions de coupons pour 1929. Nous y ajouterons 125 millions, pour les coupons de la dette intérieure détenue par les étrangers et les autres placements.

Le débit total à inscrire à la balance des comptes atteindrait donc 725 millions, alors que nous avions admis 500 millions pour 1927. Mais depuis cette époque les dividendes ont été augmentés, et la participation étrangère est plus forte également.

Notre **dette extérieure** est, depuis la guerre, un chapitre important de notre balance des comptes. Mais il doit être entendu que seule la charge d'intérêt doit être portée à notre passif ; l'amortissement est en réalité une économie, un allègement si l'on veut. Il ne viendra à l'idée de personne de porter au passif de la Belgique les 1.200 millions qui en 1930 ont servi au remboursement de l'emprunt américain, ni de s'alarmer parce que avec les dotations budgétaires, la dette extérieure aura exigé quelque 2.600 millions en 1930. Cette façon de voir a eu pour conséquence logique de nous faire supprimer une partie de l'indemnité allemande, correspondant à l'amortissement de la dette américaine, soit 125 millions.

Notre dette extérieure absorbe en 1930, d'après le budget, 1.426 millions ; déduction faite des 580 millions d'amortissement régulier, il reste une charge de 846 millions à porter au passif.

Il nous reste enfin à estimer les dépenses des touristes belges au dehors. Nous ne savons ici qu'une chose : le Belge voyage peu hors de chez lui ; l'une des raisons doit être trouvée dans les prix plus élevés ailleurs. Il y a, il est vrai, de nombreux Belges établis au dehors, mais ils sont payés par des entreprises situées à l'étranger ; en ce qui concerne le Congo, nous n'avons pas à en tenir compte, comme pour le commerce extérieur. Finalement, nous porterons ici 200 millions ; ce chiffre est hypothétique, mais l'erreur possible (100 millions au maximum en plus ou en moins) n'influencera guère nos totaux.

Il n'y a pas à tenir compte des commissions, courtages bancaires, primes diverses payées à des étrangers ; on peut admettre qu'il y a compensation avec ce qui nous est dû de ce chef.

(1) « Revue du Travail », juin 1930.

BALANCE DES COMPTES EN 1929

(en millions de francs)

Actif.

Frets	500
Ouvriers étrangers	1.100
Transit et port d'Anvers	1.250
Touristes étrangers	1.250
Prestations allemandes	1.100
A déduire : amortissement de la dette américaine	125
	975
Coupons et autres revenus étrangers	3.600
TOTAL	8.675

Passif.

Déficit de la balance commerciale (Belgique et Congo)	2.703
Ouvriers étrangers	175
Dividendes et intérêts payés à des étrangers	725
Charges de la dette extérieure	846
Dépenses des Belges au dehors	200
TOTAL	4.649

Actif	8.675
Passif	4.649

4.026

Le crédit net s'élève donc à 4 milliards en chiffres ronds; ce chiffre est obtenu en une année où le déficit commercial, sans être spécialement élevé, est plus considérable qu'en 1928. D'autre part, l'apport des touristes étrangers a été plus considérable en 1928. Il devrait être plus important en 1930, par suite des expositions du Centenaire, mais la crise économique semble ralentir fortement les voyages d'agrément. Notons cependant que le nombre des passagers d'Ostende à Douvres a progressé de 6.000 (deux sens réunis) pendant le premier semestre de 1930.

Le chiffre de 4 milliards suppose que nos statistiques commerciales sont exactes, alors que probablement nos exportations sont sous-évaluées. Or, une sous-évaluation de 3 p. c. représenterait un crédit supplémentaire d'un milliard. En tout cas, ces 4 milliards constituent un minimum, à notre avis.

IV. — Le chiffre de 4 milliards peut paraître trop considérable à première vue, mais il cadre avec les données suivantes. De 1927 à 1928 le montant des coupons étrangers touchés en Belgique et déclarés au fisc par le public a augmenté de 180 millions, ce qui à 5 p. c. correspond à un accroissement de 3.600 millions en capital. Bien entendu nous ne donnons ce chiffre qu'à titre d'indication.

Voici une autre observation. En 1929, d'après les bilans de la Banque Nationale, l'accroissement des avoirs en or et en devises a été de 1.350 millions; les avoirs en devises du Trésor ont augmenté de 700 millions; les remboursements de dette extérieure ont atteint 600 millions; le montant des réserves laissées au dehors par nos sociétés a pu être de l'ordre de 700 millions. L'ensemble de ces postes représente 3,350 millions.

Ce n'est pas tout. En 1929, le service des Etudes économiques de la Banque Nationale de Belgique a relevé 1,550 millions d'émissions se rapportant à des sociétés exerçant leur activité « en Belgique et à l'étranger »; ceci représente sans aucun doute en majeure partie une exportation de capital. Mais encore ce chiffre ne concerne-t-il que la valeur nominale des actions émises, et fait-elle abstraction des primes qui, dans le cas de la **Sofina**, ont atteint 1.400 millions. C'est donc plus de trois milliards qui apparaissent ici. Enfin les Belges ont continué à acheter des valeurs étrangères, conformément à leurs habitudes.

Certes, des importations de capitaux sont intervenues. Les émissions d'obligations à l'étranger n'ont atteint que 300 millions en 1929, mais les émissions d'actions belges ont été partiellement souscrites par des étrangers. Nous avons estimé ces souscriptions à 3 1/2 milliards dans notre étude sur l'épargne. Si cette évaluation est exacte, l'intervention étrangère dépasserait de 800 millions le montant des capitaux exportés par des sociétés belges, comme l'indique le tableau que voici:

	<i>Millions de francs</i>
Souscriptions étrangères à des émissions d'actions belges	3.500
Emissions d'obligations à l'étranger	300
	3.800
Placements étrangers effectués par des sociétés de nationalité belge	3.000
Excédent des apports étrangers	800

Il reste que l'année 1929 a laissé un boni net de 3.350 millions, outre la valeur des placements en titres étrangers et celle des sommes placées par nos banques au dehors; de l'ensemble, il ne faut déduire que les 800 millions d'excédent de capitaux étrangers entrés en Belgique.

Nous ne tirerons pas de conclusion formelle de ces chiffres et de ces considérations; nous dirons simplement qu'ils cadrent avec le résultat donné par notre tableau général, et avec l'opinion que le chiffre de 4 milliards de crédit est un minimum pour l'année 1929.

Nos résultats présentent par ailleurs un certain caractère pratique. Nous avons vu que notre balance était largement créditrice; d'autre part, il est avéré que la Belgique place en bonne partie ce boni à court terme à l'étranger, et présentement à intérêt très bas. La Banque Nationale, le Trésor, les banques privées disposent d'avoirs très importants placés à l'étranger dans ces conditions. Il est dès lors nettement contre-indiqué d'émettre des emprunts au dehors comme on le fait actuellement. Alors qu'en 1929 on n'a relevé que 300 millions d'émissions de ce genre, le premier semestre de 1930 semble avoir vu non loin d'un milliard. Cet afflux de devises actuellement inutiles peut avoir une influence fâcheuse sur la circulation fiduciaire, en tout cas il met l'économie belge en perte. Nous payons un intérêt relativement élevé, et nous

n'obtenons qu'une rémunération minime pour nos placements. En outre, au moment où l'on s'efforce de réduire le passif extérieur, il est illogique d'en créer un nouveau, dont l'influence ne sera peut-être pas moins fâcheuse qu'une dette d'Etat, un jour, en ce qui concerne la balance des comptes.

Nous n'ignorons pas qu'une partie appréciable de ces emprunts à l'étranger revient immédiatement en

Belgique, et que même nos portefeuilles contiennent des titres des emprunts extérieurs contractés par l'Etat belge. Ce n'est là qu'une compensation insuffisante, qui laisse à l'étranger d'importantes commissions, et qui n'enlève pas grand'chose à l'illogisme du procédé. Jusqu'à nouvel ordre, la consigne doit être de ne pas emprunter à l'étranger; c'est du moins ce qu'il faut conseiller dans l'intérêt de l'économie belge.



LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Juin-Juillet 1930)

Que la Belgique demeure jusqu'à présent un des pays où la crise mondiale n'exerce — surtout en ce qui concerne l'industrie — que des effets modérés, reste un fait acquis. Sans que l'on veuille anticiper sur l'avenir, on peut constater avec satisfaction que l'industrie belge résiste fort bien, malgré les conditions organiques défavorables dans lesquelles elle est placée : extrême dépendance à l'égard des marchés internationaux, prédominance des débouchés extérieurs, insuffisance de matières premières indigènes, facilités de concurrence des industries des nations voisines. Il semble donc que la réorganisation dont l'industrie belge a été l'objet en 1920-1930 l'a fortifiée et que les capitaux qui y ont été investis ont augmenté sa capacité de concurrence. La lutte pour les débouchés n'est pas moins grave, bien au contraire, mais l'industrie belge l'affronte avec de meilleures armes.

Cependant, depuis plusieurs mois, le ralentissement de la production est devenu fort sensible.

Nous étudierons brièvement dans ce chapitre, la situation générale, en respectant la succession des évé-

nements dans les divers marchés : spéculation, affaires et argent.

La crise de la bourse est un phénomène qui dure depuis près de deux ans. On sait qu'il revêt une intensité particulière et que la baisse des valeurs est une des plus sensibles que l'on ait enregistrées, comme le montre le tableau suivant, emprunté au numéro de mai du *Bulletin* de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université de Louvain.

	Maximum	Minimum	P. c. de baisse
1898-1901 ...	93	63	32,3
1907-1908 ...	113	96	15,1
1920-1921 ...	189	119	37,2
1928-1930 ...	125	67	46,4

Encore les données pour 1928-30 reposaient-elles sur des chiffres relatifs à des périodes qui n'avaient pas encore enregistré une dépréciation aussi forte que celle des derniers mois :

Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles.

MOIS	Dette belge directe et indirecte		Tous titres à revenu fixe		Banques		Valeurs coloniales		Tous titres à revenu variable	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Avril.....	115	121	111	115	106	64	102	65	113	74
Mai.....	115	122	111	115	98	64	92	69	105	76
Juin.....	115	123	111	116	93	61	90	64	102	72
Juillet.....	116	124	111	117	87	56	84	58	98	67
Août.....	116	125	111	117	87	54	90	52	100	63

Ce tableau montre, d'une part, l'excellente tenue des titres à revenu fixe, et tout spécialement de la dette belge et, d'autre part, le désarroi profond du marché des actions.

Depuis le 1^{er} janvier 1928, base de notre indice, la dette belge a marqué une hausse de 25 p. c., tandis que la dépréciation des titres à revenu variable atteint 50 p. c., par rapport au maximum enregistré en 1928. Depuis le 1^{er} août, date à laquelle a été arrêté l'index, la bourse aux valeurs de Bruxelles et d'Anvers est redevenue extrêmement nerveuse; les ventes se sont précipitées, tant au terme qu'au comptant, et la baisse est fort sensible dans la plupart des catégories.

Le ralentissement des opérations en Bourse est nettement marqué par le mouvement des caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles:

	Caisse du Comptant	
	1929	1930
Février.....	1.894	697
Mars.....	1.420	716
Avril.....	1.223	1.181
Mai.....	961	735
Juin.....	1.167	524

	Caisse du Terme	
	1929	1930
Février.....	263	142
Mars.....	291	140
Avril.....	368	283
Mai.....	237	221
Juin.....	195	161

Le lecteur qui voudra bien se reporter à nos statistiques mensuelles pourra constater que, pour les 20 derniers mois, le mouvement des caisses marque un ralentissement encore plus sensible que l'accusent les tableaux ci-dessus.

Au marché des titres, nous rattacherons les émissions d'actions et d'obligations : ici encore, le ralentissement est sensible.

**Statistique mensuelle
comparée des émissions totales de sociétés.**

(en millions de francs)

1929	Février	1.042	1930	Février	278
	Mars	1.158		Mars	193
	Avril	1.144		Avril	470
	Mai	1.548		Mai	338
	Juin	952		Juin	316

Le volume actuel des émissions atteint à peine au tiers du volume de l'année dernière, et il demeure considérablement en dessous des chiffres de 1928. Les fusions sont devenues rares; de même, les augmentations de capital. Mais les émissions d'obligations ont fortement augmenté. La baisse mondiale des prix, le manque actuel d'équilibre entre la production et la consommation, les incertitudes que fait naître le protectionnisme outrancier de certains pays incitent les chefs d'entreprises à ne pas accroître, pour le moment, la capacité de production de leur outillage; et la baisse de rentabilité des capitaux, que supposent les facteurs énumérés ci-dessus, n'engage certainement pas l'épargne à de nouveaux placements. Le phénomène est de constatation générale en période de crise. De cette inactivité du marché des capitaux, il ne faudrait d'ailleurs pas conclure à une pénurie d'argent : c'est une erreur assez commune en période de crise d'invoquer,

soit le manque d'argent, soit le manque de capitaux, en établissant fréquemment aussi une confusion entre les deux marchés. L'argent n'est pas rare : les taux pratiqués le démontrent, de même que la reprise des valeurs à revenu fixe; mais s'il n'est pas rare, il refuse de se placer, devant l'incertitude du lendemain quant à la rentabilité des placements en général.

* * *

Si maintenant nous passons à l'étude des affaires en général (production et circulation), nous constatons que là aussi la dépression s'est accentuée au cours des derniers mois.

Prenons tout d'abord l'indice le plus général: le mouvement des Chambres de compensation.

Chambres de compensation

(Capitaux compensés, en millions de francs)

Bruxelles et provinces.

1929	Février	...	35.700	1930	Février	...	35.053
	Mars	38.630		Mars	37.649
	Avril	40.913		Avril	40.391
	Mai	38.993		Mai	41.909
	Juin	40.700		Juin	36.003

Bruxelles.

1929	Février	...	24.022	1930	Février	...	23.302
	Mars	26.247		Mars	25.312
	Avril	27.675		Avril	27.907
	Mai	25.872		Mai	28.836
	Juin	27.388		Juin	24.698

Les indications que fournissent ces tableaux sont peu précises; pour la période des cinq derniers mois, les montants compensés sont tantôt inférieurs, tantôt supérieurs à ceux des mois correspondants de 1929. Mais on retiendra l'indication fournie par le mois de juin, qui est caractéristique d'une accentuation assez brusque de la dépression.

La diminution des opérations compensées est due tant à la baisse des prix qu'au ralentissement des transactions. Le tableau ci-dessous montre, pour quelques produits mondiaux, l'accentuation de la baisse des prix; ce phénomène est tout particulièrement sensible dans l'industrie textile, où la matière première joue un rôle considérable. On notera également la baisse des céréales qui est susceptible de rendre plus difficile encore la situation de nos agriculteurs, appauvris par une mauvaise récolte.

Prix de quelques produits mondiaux

	Plus haut en 1928	Fin 1928	Fin juin 1929	Fin 1929	Fin avril 1930	Fin mai 1930	Fin juin 1930	Fin juillet 1930
Cuivre (Std) en £, sh. et d. par tonne à Londres	75- 0-0	75- 0-0	73-10-4 1/2	68- 0-0	50- 8-9	54- 1-3	49- 3-0	48- 4-4 1/2
Etain en £, sh. et d. par tonne, à Londres	255- 5-0	223- 5-0	201-15-0	178- 3-9	153- 2-6	140-13-0	136-13-9	134-13-9
Plomb, en £, sh. et d. par tonne, à Londres	23-10-0	23- 1-3	25- 5-0	21-18-9	17-15-0	18- 0-0	18- 3-9	18- 5-0
Zinc, en £, sh. et d. par tonne, à Londres	27-17-6	26-15-0	26- 8-7 1/2	19-12-6	16-17-6	16-15-0	16- 3-9	16- 0-0
Or (1000/1000) en sh. et d. par once fin, à Londres	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/2	84/10	84/11 1/4	84 11 1/2	85/0	85/0 1/8
Argent (std) en pence, par once stand à Londres	23 7/8	26 3/8	24 1/4	21 7/16	19 5/8	17 7/16	15 3/4	16
Caoutchouc, en d. par lb., à Londres	19 7/8	8 5/8	10 7/16	7 15/16	6 7/8	6 5/8	6 1/8	5 1/8
Blé, en cents par bushel, à Chicago	170 1/4	114 5/8	113 1/8	127 3/8	101 1/2	106 3/16	89 1/4	84 3/8
Avoine, en cents par bushel, à Chicago	68	47 5/8	43 15/16	43 5/8	40 1/2	39 1/16	35	32 1/2
Mais, en cents par bushel, à Chicago	110 3/4	88	92 5/16	85 5/8	79 7/8	78 15/16	73 5/8	86 5/8
Café, en francs par 50 kg., Le Havre	592 1/2	509 3/8	469 3/4	245 1/4	285 7/8	291	270,25	232,625
Laine, en francs par 50 kg., Le Havre	1.900,—	1.710,—	1.490,—	1.030,—	900,—	915,—	875,—	860,—
Coton, en francs par 50 kg., Le Havre	717,—	635,50	621,—	565,—	503,50	503,—	445,50	400,50
Sucre cristallisé, (en sh. et d. par Cwt.)	—	—	—	—	20/7 1/2	20/1 1/2	20/4 1/2	19/10 1/2

L'indice des prix de gros en Belgique traduit bien la baisse générale des prix : d'une année à l'autre, la baisse est de 100 points pour juin 1930. C'est en mars 1929 que les prix de gros ont été le plus élevés en Belgique.

1929 Mars	869	1930 Mars	774
Avril	862	Avril	777
Mai	851	Mai	774
Juin	848	Juin	750

Il y a quatre mois, nous constatons que les prix des produits industriels belges n'étaient pas encore affectés par le mouvement général; que ce n'est qu'en avril que certaines réductions de prix furent appliquées par les cartels, notamment pour le charbon et les fontes.

Depuis cette époque, plusieurs baisses importantes se sont produites en charbon et en fonte, et l'on sait que la tendance des entreprises en période de crise, les amène à coter, en outre, en dessous des prix officiels.

	CHARBONS				FONTE DE MOULAGE — (Charleroi)		POUTRELLES			
	Industriel, menu, demi-gras, mi-lavé		Fines à coke		1929	1930	Prix à l'exportation		Prix intérieurs	
	1929	1930	1929	1930			1929	1930	1929	1930
Février	160.—	190.—	145.—	180.50	595.—	625.—	5-2-6	4-19-0	940.—	940.—
Mars	165.—	190.—	150.—	180.50	605.—	625.—	5-1-6	5-1-6	940.—	940.—
Avril	170.—	180.—	155.—	170.—	620.—	615.—	5-1-6	5-1-6	940.—	940.—
Mai	170.—	175.—	170.—	170.—	620.—	615.—	5-1-6	5-1-6	940.—	940.—
Juin	175.—	175.—	175.—	170.—	620.—	615.—	5-3-0	5-1-6	940.—	940.—
Juillet	180.—	170.—	175.—	162.50	620.—	615.—	5-5-0	5-1-6	940.—	940.—
Moyenne mensuelle :										
1928	147.—		143.—		615.—		4-18-4		905.—	
1929	176.—		167.—		616.—		5-1-5		940.—	

La réadaptation des prix à la monnaie (tendance très lente à la hausse) a donc été dominée par la tendance mondiale à la baisse et il sera intéressant d'ici quelque temps, de constater si le phénomène de réadaptation, qui a duré près de quatre ans, peut être considéré comme révolu.

Les produits agricoles restent orientés à la baisse, sauf les pommes de terre dont la récolte actuelle est compromise par l'humidité. Le relèvement des prix du froment sur les marchés régulateurs de Belgique semble en harmonie avec les nouvelles relatives à la destruction partielle de la récolte aux Etats-Unis.

MOIS	FROMENT		AVOINE		POMMES DE TERRE		LIN BRUT	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Février	163,14	142,94	169,33	94,40	77,88	38,04	207,54	145,56
Mars	162,14	133,02	167,91	89,52	84,84	35,38	210,42	126,18
Avril	161,59	144,48	169,55	107,40	76,93	35,76	204,08	125,81
Mai	162,49	146,31	168,10	98,19	69,55	37,37	195,75	146,17
Juin	158,70	153,44	159,64	92,46	52,68	61,04	196,72	132,76

Le dernier indice des prix que nous passerons en revue sera celui des prix de détail : à part un insignifiant relèvement saisonnier, il marque une baisse de 28 points du 15 décembre 1929 au 15 juillet 1930; cette baisse est à comparer avec une hausse antérieure de 45 points en douze mois. Ici encore, la réadaptation des prix au nouveau régime monétaire paraît bien avoir pris fin.

La baisse de l'indice des prix de détail est un phénomène important, car les salaires étant, dans la plupart des industries, liés, officiellement ou tacitement, aux fluctuations du dit index, des baisses de salaires ont déjà pu être appliquées, dans le textile, les charbonnages et la construction mécanique notamment.

Indice sensible des prix de détail. (Royaume).

	1928-1929	1929-1930
15 décembre	852	897
15 janvier	856	895
15 février	859	890
15 mars	862	879
15 avril	860	870
15 mai	864	867
15 juin	867	866
15 juillet	871	869

Nous renonçons à utiliser cette fois les statistiques des ventes à la consommation: les données disponibles

marquent des mouvements très irréguliers et dont on ne peut tirer aucune conclusion. Les firmes qui, aimablement, collaborent à l'établissement de ces indices subissent toutes l'influence de la tendance du public à recourir de plus en plus aux services des magasins géants, tant capitalistes que coopératifs, et les phénomènes d'expansion organique masquent donc les tendances plus générales de la consommation. Ce qui est certain, c'est que les commerces de luxe se ressentent fortement de la réduction des dépenses: la vente des automobiles, notamment, est en diminution marquée et l'industrie touristique subit une réelle crise.

* * *

Passons maintenant à la production proprement dite.

L'industrie du bâtiment voit s'accroître le ralentissement des constructions d'immeubles, bien que les travaux publics lui fournissent encore un bon courant d'activité.

Notre statistique nous donne les chiffres suivants pour les constructions d'immeubles (agglomération bruxelloise, Anvers, Gand et Liège):

Année 1928	3.214
Année 1929	2.911

La statistique mensuelle nous donne:

1928 Novembre	181	1929 Novembre	152
Décembre	216	Décembre	194
1929 Janvier	198	1930 Janvier	155
Février	228	Février	223
Mars	270	Mars	284
Avril	338	Avril	252
Mai	309	Mai	228
Juin	289	Juin	160

La chute est sensible; il semble bien, d'ailleurs, que la crise du logement se résout graduellement; un nombre considérable d'habitations ouvrières a été érigé au cours des dernières années et les immeubles loués ou vendus par appartement se sont multipliés de façon surprenante. Actuellement, les ventes d'immeubles sont devenues plus difficiles et le nombre de magasins et maisons d'habitation à louer est fort élevé, surtout à Bruxelles.

Les chiffres de la production industrielle accusent un ralentissement sensible de l'activité des grandes industries, ainsi que le montre le tableau suivant:

	Charbon		Cokes		Aciers bruts		Laine conditionnée		Papier	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
	(1.000 tonnes)		(1.000 tonnes)		(1.000 tonnes)		(Tonnes)		(Tonnes)	
Mars	2.393	2.333	521	498	338	349	3.455	2.788	15.884	14.806
Avril	2.243	2.258	500	475	332	303	3.662	2.953	15.178	14.237
Mai	2.122	2.290	517	475	331	285	3.253	3.593	15.797	14.102
Juin	2.200	2.054	494	438	339	245	3.301	2.467	15.645	—

Ici encore, il se confirme que c'est à partir de juin que le fléchissement a été plus notable, principalement dans les charbonnages. La production de coke avait fléchi antérieurement, comme conséquence du ralentissement de la métallurgie. Il n'y a là rien de surprenant: la métallurgie est la principale industrie fournissant les « capital goods », les biens d'investissement. C'est à elle que vont les commandes dès que les augmentations des fonds sociaux ou la création de nouvelles entreprises permettent l'accroissement du capital variable. Dans le détour de plus en plus long de la production, c'est la métallurgie qui est l'industrie la plus sollicitée en période d'essor. Mais le marasme du marché des capitaux ralentit les immobilisations et la métallurgie est parmi les premières industries à en souffrir.

Aussi est-il intéressant de consulter la statistique des hauts fourneaux en activité: au début de l'année, on en comptait 58; en juin dernier, on n'en comptait plus que 51 et un haut fourneau au moins a été arrêté en juillet. La réduction est importante; elle a été particulièrement marquée en mai et juin:

Hauts fourneaux en activité.

Janvier 1930	58	Avril 1930	56
Février »	57	Mai »	54
Mars »	57	Juin »	51

Quant aux stocks de charbon, ils continuent à croître: ils s'élèvent actuellement à 1.585.000 tonnes (1). Il s'en faut de 400.000 tonnes que l'on atteigne la limite jamais encore dépassée de 2.000.000 de tonnes. Le stock actuel est certainement élevé; mais le rythme d'accroissement a été assez rapide. Les prochains mois nous montreront si, avec une production accrue (bassin du Nord), on dépassera la limite de 2.000.000 de tonnes.

Le ralentissement de l'activité industrielle est encore marqué par les indices des transports et du commerce extérieur.

La Société Nationale des Chemins de fer belges a annoncé que pour les premiers mois de l'année, la décroissance du trafic des marchandises est de 15 p. c., par rapport à 1929. De son côté, le trafic du port d'Anvers a diminué.

(1) Suivant les récentes publications officielles, les stocks de charbon s'élevaient, à fin juillet, à 1.719.600 tonnes.

Le déficit commercial s'accroît légèrement; les dernières données disponibles marquent certainement une réduction de la valeur moyenne de la tonne exportée.

Prix moyen par tonne exportée

	1929	1930
Mars	1.409	1.160
Avril	1.266	1.095
Mai	1.213	1.041
Juin	1.213	1.015

Le même mouvement se fait sentir à l'importation :

Prix moyen par tonne importée

	1929	1930
Mars	846	745
Avril	827	825
Mai	857	772
Juin	828	758

Cependant, les tonnages importés et exportés ne marquent pas de modification bien sensible.

* * *

Pour terminer notre analyse de la production, nous passerons en revue les données relatives au chômage, celui-ci étant le dernier signe de la crise. Bien que le chômage ne revête encore aucun caractère inquiétant et que ce soit le chômage intermittent qui est le plus largement pratiqué, il est incontestable que l'accroissement du nombre des chômeurs a été assez rapide au cours des derniers mois. Si le pourcentage des journées perdues par mille ouvriers assurés s'élevait à 0,60 p. c. seulement en mai 1929 il atteint 3,77 p. c. pour le mois correspondant de la présente année. Pour ce même mois, on compte 12.031 chômeurs complets et 37.736 chômeurs intermittents.

* * *

Quant au marché de l'argent, il est caractérisé par la chute des taux, dont le meilleur exemple nous est fourni par celui de l'escompte de la Banque Nationale de Belgique, ramené à 2 1/2 p. c. Malgré le bon marché des capitaux, leur placement reste assez difficile : d'une part, devant le chômage et la surproduction, les entrepreneurs ne se soucient pas de recourir au crédit pour développer leur production — et il va sans dire que, en ce qui concerne le soutien des stocks, les banques ne s'engagent qu'avec une extrême prudence — d'autre part, devant l'insuffisance de rendement et les perspectives peu encourageantes de l'avenir immédiat, les particuliers renoncent à effectuer des placements, sauf sur le marché des fonds d'Etat.

* * *

La lecture des chapitres suivants consacrés aux différentes industries confirmera les indications de cette

brève revue générale. La Belgique n'échappe pas à la crise. C'est au cours des mois d'été que la récession a été le plus accentuée; la crise agricole a été une des causes de cette aggravation, de même que l'aggravation de la crise et du chômage aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne. On a l'impression que l'Angleterre est profondément touchée, que la crise actuelle n'est qu'un épisode d'une évolution plus grave; l'Allemagne se trouve peut-être dans la même situation mais à un moindre degré; jusqu'à présent, au contraire, on garde l'impression que la crise qui atteint la Belgique n'est pas de même nature que celle qui frappe l'Angleterre.

**COMMERCE DE BANQUE, SPÉCULATION
ET MARCHÉ DE L'ARGENT.**

Le commerce de banque et les marchés de l'argent et des capitaux se ressentent naturellement de la situation générale, tant en Belgique qu'à l'étranger. Les émissions de titres sont toujours très réduites; la Bourse, toujours déprimée, manifeste de temps à autre une certaine nervosité qui se traduit par des offres de titres rencontrant péniblement une contrepartie.

Par suite du ralentissement des affaires, les capitaux trouvent difficilement un emploi et les taux d'intérêt sont à la baisse. Simultanément, l'attention du public se tourne vers les obligations à revenu fixe et, tout particulièrement, vers les emprunts nationaux, tant intérieurs qu'extérieurs.

Le 1^{er} août, la Banque Nationale de Belgique a ramené de 3 à 2 1/2 p. c. le taux de l'escompte, le taux d'intérêt des prêts sur fonds publics et des avances en compte courant étant réduit à 3 1/2 p. c.

De son côté, la Caisse générale de Reports et de Dépôts a abaissé ses taux de report : comptant, de 5 à 4 1/2 p. c.; terme, de 5 1/2 à 5 p. c. Les taux d'intérêt en compte de quinzaine ont subi une réduction correspondante, réduction qui aura comme conséquence naturelle d'élargir le marché des valeurs à revenu fixe.

Ce marché est d'ailleurs beaucoup plus actif que précédemment et les villes et communes songent à nouveau à s'adresser à l'épargne pour le financement de travaux publics : la ville de Liège a décidé de contracter un emprunt de 150.000.000 de francs par la voie du Crédit Communal.

On a discuté un projet de crédits à l'armement maritime belge, qui, sous la garantie de l'Etat, eût nécessité l'émission de 500 millions de francs d'obligations. Mais le projet semble bien être ajourné pour quelque temps, par suite des charges incombant à l'Etat du fait du ralentissement considérable de l'activité économique, susceptible de diminuer les recettes de l'Etat et de rendre plus délicate la gestion de la Trésorerie.

Malgré l'élargissement du marché des titres à revenu fixe, le recours aux capitaux étrangers n'a pas cessé : en juin 1930, la Société Interescout a émis en Hollande un emprunt de Fl. P. B. 3.000.000, 6 p. c. à 99 1/2.

D'autre part, la S. A. Intercommunale Belge d'Electricité a convoqué ses actionnaires pour être autorisée à garantir, avec la Société d'Electricité de l'Escaut, un emprunt de 100 millions de francs, 6 p. c. à contracter en Hollande par la Société Générale de Production d'Electricité.

* * *

La Commission du Ducroire vient de publier son rapport pour l'année 1929. Le tableau ci-après indique la marche des transactions :

Année	Nombre	Transactions	
		Montant annuel	Montant total
1922.....	3	18.798.466,60	18.798.466,60
1923.....	8	40.296.032,80	59.094.499,40
1924.....	18	74.181.279,29	132.275.778,69
1925.....	27	39.151.292,06	172.427.070,75
1926.....	21	26.116.530,69	198.543.601,44
1927.....	19	173.769.380,13	372.312.981,57
1928.....	17	211.028.633,54	583.341.615,11
1929.....	14	82.286.890,36	665.628.505,47

Si on classe les transactions suivant la nature du matériel vendu, on obtient :

Matériel roulant de chemin de fer..... fr.	313.961.304,42	soit	47,16 %
Matériel fixe de chemin de fer	201.210.391,59	soit	30,22 %
Industrie textile	99.126.929,41	soit	14,89 %
Divers.....	51.329.880,05	soit	7,73 %
Total....fr.	665.628.505,47	soit	100,00 %

* * *

Comme nous le disions plus haut, la Bourse de Bruxelles est à nouveau fort déprimée; après un léger redressement en avril et en mai, l'indice s'est de nouveau mis à fléchir et a atteint, au 1^{er} août, la cote 63, ce qui constitue le niveau le plus bas auquel on soit encore parvenu. Après cette date, le marché est devenu beaucoup plus nerveux, le terme surtout marquant des fluctuations sensibles à la baisse. Le tableau ci-dessous donne l'indice de la Bourse au 1^{er} août 1930.

Indice de la Bourse de Bruxelles au 1^{er} août 1930, par rapport au 1^{er} janvier 1928.

A. Titres à revenu fixe :

Dette belge directe et indirecte	125
Emprunts provinces et communes.	123
Obligations 4 p. c., impôt: 13.20 p. c.	117
Obligations 6 p. c., net d'impôt.	108
Tous titres à revenu fixe	117

B. Titres à revenu variable :

Banques	54
Immobilières, hypoth. et hôtel.	69
Tramways, chemins de fer.	62
Tramways et Electricité (Trusts).	57
Gaz-Electricité	79
Métallurgie	86
Charbonnages	112

Zincs, plombs et mines	41
Glaceries, verreries	90
Textiles, soieries	49
Coloniales	52
Divers	70
Tous titres à revenu variable	63

CHARBONNAGES.

Si les stocks de charbon vont en augmentant et atteignent fin juillet 1.719.100 tonnes, contre 1 million 458.000 tonnes au 31 mai, malgré une grève dans le Borinage, l'industrie houillère belge n'est certainement pas la plus atteinte.

L'accroissement des stocks ne semble guère ralenti et ils ne sont point tels que l'on puisse concevoir des craintes à leur égard. L'écoulement des charbons domestiques est régulier, pour ces qualités, la demande de France et de Suisse est active; mais ces qualités ne sont fournies que par un nombre assez restreint de charbonnages et il faut compter avec la majorité des entreprises, forcées d'écouler des charbons industriels dans un marché restreint et attaqué par la concurrence étrangère, surtout allemande. Le Comptoir a décrété deux baisses successives (fr. 7.50 à 15 francs en juin et 5 francs au 1^{er} août) sous la pression de la concurrence des importateurs et des dissidents. Elles ont surtout pour but de conserver les affaires et non d'étendre le marché, ce à quoi elles ne réussiraient presque certainement pas, vu la dépression en métallurgie, en verrerie et dans les autres industries consommatrices.

Le marché pour le coke est fort restreint et le syndicat a décrété une nouvelle réduction de 10 francs à la tonne à partir du 1^{er} juillet. On se souviendra qu'une baisse semblable avait été appliquée en avril dernier. La concurrence étrangère est sensible pour les coques autant que pour les charbons.

INDUSTRIE LOURDE.

Cette industrie est assez fortement touchée par les conditions économiques générales. En mai dernier, la production se maintenait encore à un niveau très satisfaisant, atteignant 85 p. c. des chiffres élevés de 1929. Mai à fin juin, la production avait encore fléchi; la production a diminué de 15 à 20 p. c. et, par rapport à la moyenne de 1929, elle est réduite de 25 à 30 p. c.; c'est ce dernier chiffre qui est donné pour certains des plus grands établissements du pays.

La mise hors feu des hauts fourneaux se poursuit et l'on profite du calme des affaires pour procéder à de longues réparations. La situation des hauts fourneaux allumés se présente comme suit:

	1929	1930
Avril	56	56
Mai	56	54
Juin	57	51
Juillet	56	49

La réduction apparaîtra plus sensible encore si l'on songe qu'en 1929, 58 hauts fourneaux furent maintenus en activité une bonne partie de l'année.

Le 1^{er} juillet, la Société de Sambre-et-Moselle a éteint un nouveau haut fourneau.

La dépression perdure donc et atteint graduellement les producteurs auxquels l'achèvement d'anciens contrats avait permis de maintenir toute leur activité. A fin juin, on a signalé une légère amélioration de la demande venant du Brésil, de l'Extrême-Orient et des Indes. D'autre part, les bilans publiés au 30 juin ont permis de constater que l'exercice écoulé avait permis de réaliser des profits très honorables; enfin, pour le trimestre en cours, le cartel n'a pas décrété de nouvelle réduction de la production.

D'ailleurs, suivant des chiffres empruntés à la *Gazette de Francfort* les membres du cartel n'ont pas produit autant que le quantum réservé aux différents producteurs:

Coefficient d'utilisation du quantum pendant le premier semestre 1930.

France	100.5 p. c.
Belgique	92 p. c.
Luxembourg	90.7 p. c.
Sarre	95.4 p. c.
Allemagne.	79.1 p. c.

L'échec du comptoir unique de vente pour les barres, tôles et feuillards a déterminé une chute profonde des prix, les barres étant vendues £ 4-12-0 contre £ 5-7-6, ancien prix officiel.

On critique assez vivement la disproportion entre les prix des demi-produits, fixés par le cartel, et ceux des produits finis, disproportion préjudiciable aux transformateurs. Cependant, les nouveaux comptoirs du cartel ont appliqué dès leur création une baisse de 5/ à 7/.

En fonte de moulage et sur le marché des tôles galvanisées, la concurrence est toujours fort active, surtout de la part des producteurs anglais. Aussi les stocks sont-ils importants en tôlerie, de même qu'en fonderie; dans cette dernière branche ainsi que dans l'industrie connexe de la fonte émaillée, on enregistre un chômage plus ou moins intense, même dans des entreprises produisant des articles de marque jouissant d'un large marché. Une petite grève est encore à relever, bien qu'elle n'intéresse qu'un nombre restreint d'ouvriers.

CONSTRUCTIONS MÉTALLURGIQUE ET MÉCANIQUE.

On considère, en général, que la situation des ateliers de construction demeure satisfaisante, malgré le ralentissement des commandes de wagons passées par les grands réseaux étrangers. La modernisation du matériel de la Société Nationale des Chemins de fer belges assurera un courant de commandes aux ateliers: en 1930, la société se fera livrer 1.000 wagons et elle considère que pour renouveler en trente ans l'effec-

tif, il serait nécessaire d'acquérir chaque année 4.000 wagons. Si la société réalise les projets d'emprunts en cours, elle pourra développer ses ordres aux ateliers de construction.

La fabrication des locomotives — effectuée actuellement par quatre usines seulement: Ateliers de la Meuse, John Cockerill, Ateliers Métallurgiques et Forges, Usines et Fonderies de Haine-Saint-Pierre — est assez régulière; les chemins de fer du Congo viennent de passer une commande de 24 locomotives; on attend une commande de 80 locomotives pour une compagnie française. Un des ateliers de construction, sur lequel on possède quelques renseignements, pourra maintenir ses effectifs complets pendant un an encore.

En ponts et charpentes, on attend des adjudications importantes: Pont des Hospices (canal de Charleroi à Bruxelles), amélioration de la navigation dans le bassin de Charleroi.

Les ateliers de construction maintiennent ou augmentent leur dividende.

Par contre, dans les ateliers de grosse et petite chaudronnerie, la situation est beaucoup moins brillante et les ordres à l'exportation sont rares. Le chômage partiel est la règle.

La fabrication des armes dans la région de Liège a fortement diminué: pour les fusils lisses, à charger par la culasse, la diminution des armes présentées au poinçonnage du banc d'épreuve de Liège atteint 50 p. c. pour les périodes correspondantes 1929-1930.

Par contre, la construction des motos demeure régulière, de même que leur écoulement. Il n'en est pas de même de la construction automobile, toujours atteinte par la diminution des achats, par la concurrence étrangère et les difficultés d'exportation notamment sur le marché anglais.

Notons qu'au cours des mois sous revue, divers conflits, peu importants, ont éclaté dans l'industrie de la construction. Celui qui avait éclaté dans l'industrie automobile s'est terminé par un accord donnant en partie satisfaction aux ouvriers.

MÉTAUX NON FERREUX.

La situation des usines à zinc demeure peu favorable, par suite de la grande faiblesse des prix, malgré la formation d'un nouveau cartel. La réduction de production n'aura qu'un effet assez éloigné encore. Les difficultés de recrutement de main-d'œuvre ont presque complètement disparu.

INDUSTRIE DU VERRE.

Verreries.

La situation des verreries demeure très tendue; la dissolution du comptoir Fourcault, à la suite de l'échec temporaire d'une tentative de concentration plus accusée, n'a certainement pas contribué à améliorer les conditions d'existence des verreries.

En juin, la demande s'était légèrement accrue, mais en restant tout à fait insuffisante. Si les ordres reçus étaient à ce moment supérieurs à la production,

il ne faut pas oublier qu'en juin toutes les usines Fourcault, sauf trois, chômaient complètement.

Depuis lors, une verrerie a encore arrêté la fabrication de neuf fours, dont trois seront consacrés à des essais du brevet américain Pittsburgh.

Glaceries.

Cette industrie met en stock, malgré la réduction de sa production, estimée à 60 p. c. du quantum produit en 1929. Les glaceries chôment le lundi et les renvois d'ouvriers se poursuivent.

Gobeletteries.

Après une période assez prospère, consécutive à la formation d'un cartel, cette industrie commence à se ressentir de la crise. Devant le manque de commandes et l'importance des stocks, l'association a décidé de chômer deux jours par semaine durant le trimestre en cours.

Certains prix ont subi une réduction de 30 p. c. en trois mois et il paraît que les adhérents au cartel ne respectent pas tous ces cotations sur lesquelles ils consentent en sous-main des rabais supplémentaires.

BÂTIMENT, CARRIÈRES, CIMENTS ET MATIÈRES PLASTIQUES.

Nos statistiques relatives à l'activité de la construction, commentées par ailleurs, marquent que le ralentissement de l'industrie du bâtiment tend à s'accroître. Ce ralentissement est surtout sensible pour la construction d'habitations particulières, les travaux publics continuant à absorber beaucoup de main-d'œuvre et de matériaux. Il n'y a donc pas de crise générale dans le bâtiment, bien que nombre de petits entrepreneurs soient touchés par la cessation des constructions privées et que c'est dans cette profession que l'on relève le plus grand nombre de faillites. Il s'agit de l'élimination d'une quantité de petits patrons qui s'étaient installés pendant le « boom ». La construction d'habitations ouvrières se poursuit et le cabinet a approuvé, fin juin, un projet de loi autorisant la Société Nationale des Habitations à Bon Marché à émettre pendant cinq ans, de 1931 à 1936, un emprunt annuel de 200 millions de francs. Cette décision contribuera à maintenir l'activité de la construction et des industries connexes, que l'achèvement des contrats pour les travaux publics risque de mettre d'ici quelques mois dans une situation plus difficile.

Les briquetteries et tuileries de la région de Tongres travaillent à plein rendement et les stocks constitués pendant la morte-saison du bâtiment sont complètement épuisés.

L'industrie ardoisière de la région de Vielsalm souffre d'une crise de mévente par suite de la concurrence toujours plus forte des produits de remplacement en ciment et en asbeste, dont la production a plus que décuplé au cours des dernières années.

La situation dans les carrières de porphyre demeure excellente. Il existe du chômage dans les carrières de

pierres bleues de Soignies et dans les fours à chaux de cette région, par suite de la crise agricole et du ralentissement de la métallurgie.

Les carrières de la vallée de la Meuse maintiennent également leur activité et la demande étrangère de beaux marbres du pays est si forte que l'on rouvre des carrières précédemment abandonnées. En même temps, les carrières de grès, pavés et ballast sont encore fortement occupées.

L'industrie cimentière, prise dans son ensemble, demeure active: le marché intérieur donne bien; l'exportation est plus difficile, mais il n'y a pas de stocks dangereux.

Toutefois, les commandes sont moins nombreuses que précédemment et dans certaines usines on réduit la production.

Les prix intérieurs se maintiennent, mais semblent à la merci du moindre événement défavorable.

Les prix à l'exportation fléchissent, eux, régulièrement.

Dans les carrières de silice et de porphyre on constate un ralentissement des commandes. On met en stock dans les phosphatières.

Dans les exploitations de craie, la demande est forte.

Dans les faïenceries, la situation est difficile. Le marché des produits réfractaires est calme, tant pour les produits réfractaires que pour les matériaux de construction.

INDUSTRIES TEXTILES.

Laine.

L'industrie lainière subit en ce moment le ralentissement saisonnier (juillet-août) qui, par suite du malaise général, est plus accentué cette fois que les autres années. A Mouscron, à Eecloo, de même que dans le centre le plus important: Verviers, on se plaint d'une insuffisance générale d'ordres. A la frontière franco-belge, les grèves de la région Lille-Roubaix-Tourcoing font refluer les travailleurs frontaliers vers la Belgique, de sorte que dans la région de Mouscron le nombre des chômeurs est très élevé; les entreprises de Mouscron, elles-mêmes, ne travaillent qu'à 50 p. c. de leur capacité.

La défaillance d'une importante maison verviétoise a fait l'objet d'une large publicité dans la presse, l'opinion publique étant en ce moment fort attentive aux symptômes défavorables de la crise; il semble cependant que cette défaillance doive être attribuée plutôt à des spéculations financières qu'à la crise lainière proprement dite; d'ailleurs, les bilans publiés par quelques grandes sociétés lainières révèlent encore des bénéfices appréciables d'où doit résulter une suffisante aisance de trésorerie.

Le lac de la Gileppe, dont les réserves d'eau alimentant les industries verviétoises avaient fortement fléchi à la suite d'une sécheresse exceptionnelle, se trouve actuellement rempli, par suite des pluies persistantes de juillet. Voilà une cause de préoccupations qui disparaît de l'esprit des industriels verviétois.

Dans la fabrication des tapis, dans la bonneterie, la situation est inégale. Si dans certains centres le chômage est encore réduit, on a profité des fêtes nationales pour arrêter le travail.

L'industrie de la couverture est dans une situation mauvaise.

D'une façon générale on peut dire que les industries annexes du textile sont atteintes par le ralentissement marqué des affaires.

On trouvera ci-dessous les statistiques relatives aux conditionnements de laine et aux stocks de peignés.

Conditionnements publics de Verviers et de Dison.

MOUVEMENT COMPARATIF	JUN			JUILLET			JANVIER A FIN JUILLET		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	2.378.531	2.391.339	1.654.343	2.404.851	2.414.807	1.424.730	18.575.826	16.712.505	13.755.334
Fils cardés	23.179	37.871	36.347	24.767	37.192	48.100	168.452	270.862	276.928
Laines peignées ...	127.055	138.068	218.956	141.306	127.580	185.918	1.121.561	1.389.930	1.381.336
Fils peignés	462.625	474.911	292.125	432.046	425.694	327.320	3.442.066	3.283.736	2.569.249
Simplement pesé ..	199.527	259.310	265.353	400.759	304.883	253.662	1.863.942	1.737.868	1.501.854
	3.190.917	3.301.499	2.467.124	3.403.729	3.310.156	2.239.736	25.174.847	23.394.901	19.484.701

Stocks en peignés dans les peignages à façon de Belgique.

	Mai	Juin	Juillet
Mérinos	1.007.580	1.102.506	1.197.055
Croisés	1.414.013	1.430.643	1.572.875
	2.421.593	2.533.149	2.769.930

COTON.

Des diverses industries textiles, c'est celle du coton qui paraît la moins prospère: c'est celle qui compte le plus d'entreprises et de salariés et, partant, c'est celle qui attire davantage l'attention. L'industrie cotonnière est ensuite celle qui est, le plus affectée par la crise internationale — et surtout anglaise — crise due au grand développement pris par le traitement du coton dans de nombreux pays. Ce développement s'explique d'ailleurs par le fait que c'est parmi les branches de la grande industrie, celle où la demande de capital fixe est la moins considérable.

Enfin, le marché du coton a été fort affecté par la crise mondiale et l'on s'est intéressé aux efforts de soutien artificiel tentés par le Federal Farm Board des Etats-Unis.

Nous empruntons au rapport de l'Association Cotonnière de Belgique sur son activité en 1929-1930, les passages suivants qui nous renseignent sur l'état de l'industrie du coton en Belgique:

« Les bilans des filatures de coton publiés durant ces derniers mois font ressortir une diminution sérieuse des bénéfices. Certaines usines soldent même en perte et il semble que, dans bien des cas, les amortissements nécessaires n'ont pu être effectués.

» La filature belge, dont le nombre de broches n'avait

cessé d'augmenter depuis la guerre, voit son développement arrêté. Pour la première fois depuis 1919, les statistiques ne renseignent plus aucune broche nouvelle au montage et en construction.

» L'industrie cotonnière mondiale souffre d'un excès des moyens de production. Les méthodes modernes de rationalisation, de spécialisation, de production en masse appliquées à la fois dans plusieurs pays, développent la capacité de production du monde. Le pouvoir d'achat de nombreux consommateurs n'est pas adapté au coût actuel des tissus et, malgré les besoins, la demande est insuffisante pour maintenir en activité l'outillage de l'industrie cotonnière mondiale. Chaque entreprise, pour échapper au chômage, consent des sacrifices de plus en plus onéreux et nous assistons à la lutte pour l'existence non seulement entre les usines d'un même pays, mais surtout entre les nations industrielles concurrentes.

» Certes, la situation de la filature belge n'est guère favorable, mais nous pouvons nous féliciter néanmoins de n'avoir pas jusqu'ici payé, comme tant d'autres pays, un lourd tribut au chômage.

» Et cependant l'exportation des filés de coton a été particulièrement difficile. Les statistiques renseignent pour 1929 les chiffres les plus bas enregistrés depuis la guerre.

» Si, malgré la diminution des exportations, les usines n'ont pas dû chômer, il faut en voir la cause dans le développement du tissage et de l'industrie de la bonneterie, qui ont absorbé la production de la filature. Les prix extrêmement bas des filés ont permis au tissage de vendre à l'exportation, en 1929, des quantités de tissus aussi importantes que celles de l'année précédente. Le tableau ci-dessous montre le développement progressif des exportations du tissage belge. Ce tableau a été dressé au moyen des statistiques

publiées pour le Ministère des Finances, pour les rubriques 540 à 558 du tarif douanier.

ANNÉES	Quantités exportées	Valeurs
	Kilos	Francs
1905	16.540.100	49.418.000
1913	28.187.700	85.499.000
1928	43.734.000	1.726.913.000
1929	44.029.200	1.692.064.000

» Mais les prix de vente des fils et des tissus tendent à se rapprocher du prix de revient. Toute charge nouvelle de nos frais généraux, toute barrière douanière opposée à l'exportation de nos tissus peut empêcher l'écoulement de nos produits et provoquer le chômage tant en filature qu'en tissage. Les prix de revient ont atteint une limite qu'il peut être périlleux de dépasser.

» Au cours de l'exercice 1929-1930, des augmentations de salaires ont été consenties à trois reprises. Les salaires de base de certaines catégories d'ouvriers ont été révisés en juin 1929 et deux augmentations de 5 p. c. sur les salaires de base de mars 1923 ont été appliquées le 16 juillet et le 16 octobre. A la suite de la baisse de l'index survenue en mars, les salaires ont été réduits de 5 p. c. à partir d'avril 1930, ramenant à 120 p. c. la majoration sur les salaires de base de mars 1923. »

La situation des diverses régions présente des différences importantes: c'est ainsi qu'à Gand, le chômage est fort réduit et de la diminution des bénéfiques, bien que sensible, ne paraît pas alarmante.

En fait, sur cette place la crise se marque surtout par la discussion des prix et des conditions de vente, par la réduction du profit, par l'allongement des crédits aux acheteurs. L'exportation est difficile et les

stocks montent. Il faut tenir compte, toutefois, pour la période actuelle, du ralentissement saisonnier.

On a appliqué deux baisses de salaire, de 2 1/2 p. c. chacune, sur le travail aux pièces.

D'après une lettre adressée au ministre de l'Industrie et du Travail par l'Association des Groupements Textiles de Belgique, la situation serait la suivante dans les diverses régions:

« Dans le Courtrais, on relève environ 33 p. c. de métiers arrêtés pour le mois de mai et le short-time a tendance à s'accroître. A Renaix et environs, on relevait pour les cinq premiers mois de l'année, respectivement: 27 1/2, 32, 33 1/2, 35 et 39,4 p. c. de chômage. Dans la région de Lokeren, Berlaere, Zele, Tamise, Alost, etc., on relève pour les mois d'avril-mai 25 p. c. environ de chômage en tissage et 18 à 20 p. c. en filature de jute. Dans la région de Turnhout, 24 p. c. des métiers sont arrêtés. Enfin, chez les fabricants de couvertures de la région de Termonde-Alost, on a enregistré une moyenne de 45 p. c. de chômeurs au cours du mois dernier. »

C'est la place de Renaix qui semble donc dans la situation la plus difficile, ce qui se comprend, cette industrie exportant les 2/3 de sa production sur des marchés qui, comme l'Extrême et le Proche-Orient et l'Amérique du Sud, sont en état de crise ou affectés par des troubles politiques de longue durée.

D'ailleurs, le coefficient de chômage y demeure inférieur à celui de non-utilisation des machines, ce qui est d'ailleurs conforme à la règle qu'en cas de crise on maintient les ouvriers occupés le plus longtemps possible.

Signalons qu'un tissage belge qui avait soumissionné pour une importante livraison au gouvernement grec s'est vu évincé par un concurrent japonais.

On trouvera ci-dessous la statistique des prix des fils de coton, établis par la Chambre de Commerce de Gand.

	Juin				Juillet			
	6	13	20	27	4	11	18	25
<i>Fils de coton :</i>								
18a. Amér. s/fuseaux	21,75	21,—	20,25	20,25	19,50	19,25	19,25	18,50
30a. Amér. s/fuseaux	24,—	23,25	22,50	22,50	21,75	21,50	21,50	20,75
18a 2 Amér. dévidé	23,50	22,75	22,—	22,—	21,25	21,—	21,—	20,25
30a 2 Amér. dévidé	27,—	26,25	25,50	25,50	24,75	24,50	24,50	23,75
18a Fuseaux Western	18,—	17,50	17,25	17,25	16,25	16,—	16,—	15,25
16a Canettes Oomrah	16,75	16,25	16,—	15,75	15,—	14,75	14,75	14,—

Lin.

La position de l'industrie du lin continue à être affectée par le mauvais état du marché et par la crise latente de cette industrie, menacée par la concurrence du coton. Le marché belge du lin, de son côté, serait mis dans une situation défavorable par suite de pratiques commerciales désuètes et par le trop grand nombre d'intermédiaires. Telles sont du moins les plaintes qui émanent de l'industrie.

L'ensemble des filatures est atteint par le manque d'ordres et le chômage. C'est ainsi qu'une usine nouvellement montée a été fermée et le personnel licencié. Les stocks sont assez lourds, mais une partie importante en a été réalisée à des prix peu rémunérateurs pour alléger la trésorerie des entreprises. La filature d'étope de lin n'est pas plus avantageuse.

La situation des tissages est également mauvaise et à Roulers, notamment, la situation s'est aggravée en

juillet. Le marché intérieur donne très peu. Le vote du tarif américain a amené des ordres pour des produits plus chers et de meilleure qualité, subissant des droits moins onéreux.

Comme nous venons de le dire, le marché des lins bruts est très mauvais, par continuation. Cette situation est fort préjudiciable à l'agriculture: les fermiers sont obligés de procéder eux-mêmes à l'arrachage et

à la conservation, faute de trouver des acheteurs; dans certains cas, ces derniers ne prennent pas livraison et laissent le produit sur le champ. On s'accorde à trouver mauvaise la qualité des lins de la récolte de 1930.

Le tableau ci-dessous donne, comme de coutume, les cotations des lins bruts et les filés.

Cotations hebdomadaires en Bourse de Gand.
(Publiées par la Chambre de Commerce de Gand)

	MOIS DE JUIN 1930				MOIS DE JUILLET 1930			
	6	13	20	27	4	11	18	25
LINS BRUTS								
Lins bleus	13,—/17,50	13,—/17,50	13,—/17,50	13,—/17,50	13,—/17,50	13,—/17,50	13,—/17,50	12,50/17,—
Lins rouis sur terre	11,50/13,—	11,—/12,—	10,—/11,—	10,—/11,—	9,—/11,—	9,—/11,—	9,—/11,—	9,—/10,50
Lins jaunes ordinaires	11,50/18,—	11,50/18,—	11,50/18,—	11,50/18,—	11,50/18,—	11,50/18,—	11,50/18,—	11,50/17,50
Lins j. moyens.	18,25/21,50	18,25/21,50	18,25/21,50	18,25/21,50	18,25/21,50	18,25/21,50	18,25/21,50	17,75/21,—
Lins jaunes supérieurs	21,75/32,—	21,75/32,—	21,75/32,—	21,75/32,—	21,75/32,—	21,75/32,—	21,75/32,—	21,25/31,—
FILÉS DE LIN								
30 lin chaîne ..	255	255	250	250	250	250	250	250
40 lin chaîne ..	215	215	210	210	210	210	210	210
50 lin chaîne ..	210	210	205	205	205	205	205	205
60 lin chaîne ..	175	175	170	170	170	170	170	170
30 lin trame ..	220	220	215	215	215	215	215	215
40 lin trame ..	185	185	180	180	180	180	180	180
50 lin trame ..	175	175	170	170	170	170	170	170
60 lin trame ..	165	165	160	160	160	160	160	160

Jute.

La situation des filatures et tissages de jute a empiré au cours des derniers mois. Dans les filatures, le chômage est prononcé: 8 jours sur 15, dans certains cas. Encore les filateurs, pressés par la baisse continue de la matière — 40 p. c. en 14 mois — se hâtent-ils de travailler leurs réserves et de les écouler, même sans aucun profit.

Le tissage est un peu mieux partagé; les ordres interrompus ont été repris, mais les ordres nouveaux sont fort rares.

PORT D'ANVERS

Les statistiques du trafic maritime et des transports fluviaux indiquent une diminution d'activité du port d'Anvers.

	Nombre de navires entrés au port		Tonnage global (1 = 1.000)	
	1929	1930	1929	1930
Juin	1.015	904	2.166	1.975
Juillet	1.019	919	2.040	1.982
Sept mois	6.664	6.422	13.935	13.679

L'évolution de la crise des transports rhénans se caractérise par les quelques chiffres ci-après:

Frets (Ruhrort à destination d'Anvers):

En R. M.	Rhénans	Campinois	Spits
Deuxième semestre			
1929	1,80 à 3,70	2,10 à 3,90	2,60 à 4,20
Janvier 1930	1,50 à 3,—	2,— à 3,50	3,— à 4,—
Février 1930	1,30 à 1,50	1,60 à 2,—	2,20 à 3,—
Mars 1930	1,20 à 1,30	1,40 à 1,60	2,— à 2,20
Avril 1930	1,10 à 1,20	1,30 à 1,40	1,50 à 1,80
Mai 1930	1,10	1,30	1,50 à 1,70
Juin 1930	1,10	1,30	1,50 à 1,70

Tonnage belge disponible au tour de rôle à Ruhrort

	Tonnage
Moyenne mensuelle 2 ^e semestre 1929	8.450
Janvier 1930	7.100
Février 1930	26.600
Mars 1930	41.600
Avril 1930	57.700
Mai 1930	50.980
Juin 1930	61.828

INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

La situation des meuneries demeure mauvaise, par suite du fléchissement des prix des céréales et de la surproduction. Les meuneries ont conclu un accord provisoire, valable pour trois mois : Pouvoir est donné à un comité directeur d'ordonner l'arrêt de la fabrication un jour ou deux par semaine, le chômage du samedi étant insuffisant.

En raffinerie de sucre, le travail se poursuit; la demande intérieure s'est accentuée par suite de la fabrication des confitures. L'exportation (le coefficient a été porté de 10 à 12 p. c. de la production) se fait à 40 ou 50 francs au-dessous du prix intérieur, ce qui constitue les exportateurs en perte.

La fabrication des conserves de légumes est moins active que les autres années et l'offre de main-d'œuvre féminine dépasse les besoins; les stocks pèsent sur la fabrication ainsi que la concurrence de l'étranger.

INDUSTRIE HOTELIÈRE ET TOURISME.

Les fêtes du Centenaire de l'Indépendance du Royaume de Belgique, ainsi que les expositions d'Anvers et de Liège, ont été impuissantes jusqu'ici à contrarier les courants défavorables aux industries touristiques, dont l'activité est compromise par la crise boursière et économique mondiale, ainsi que par le mauvais temps.

INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

L'industrie diamantaire belge est appelée à bénéficier de la réduction des droits d'entrée des pierres précieuses aux Etats-Unis. C'est une des rares industries du monde qui peuvent se féliciter de la réforme douanière de ce pays.

Les diamants taillés ne seront plus taxés qu'à raison de 10 p. c. au lieu de 20 p. c., tandis que les pierres brutes, qui payaient jusqu'à présent 10 p. c., entrent en franchise de droits. L'attente de ce vote avait considérablement réduit les transactions pendant la longue période des débats parlementaires.

Le vote de la loi douanière a rendu quelque activité au marché pendant le mois de juin; cependant, les quelques opérations traitées n'ont pas suffi à soulager les stocks, et, si officiellement le travail a été repris partout, le nombre des chômeurs dépasse 30 p. c. des effectifs.

COMMERCE DE L'IVOIRE.

A la vente des 30 et 31 juillet, 60 tonnes environ furent offertes aux enchères. Celles-ci manquèrent d'entraîner et 40 tonnes seulement ont pu trouver preneur. La vente a été irrégulière et les prix payés accusent en moyenne une nouvelle baisse, d'environ 1 à 2 £. La majeure partie des grosses dents, sauf celles de bonne qualité, a dû être retirée, la demande faisant défaut.

Arrivages à Anvers:

Sur steamer Thysville	1 tonne
Sur steamer Albertville	3 tonnes

INDUSTRIES DIVERSES.

Dans les câbleries, on enregistre du chômage partiel, de même dans les fabriques de brosses, dans les triages de chiffons.

En chaussures, la situation est très variable, suivant les régions, mais, nulle part, semble-t-il, il ne convient de parler de crise en ce moment.

Les tanneries continuent à souffrir d'une situation défavorable qui se prolonge et dans le Hainaut certaines entreprises ont renvoyé du personnel.

La situation des papeteries est beaucoup moins bonne qu'il y a quelques mois, sauf pour certaines spécialités.

Dans la coutellerie, où les ordres étrangers font défaut, le travail est très réduit.

En produits chimiques, la fabrication des gélatines demeure très prospère.

La situation des savonneries devient plus difficile, par suite du manque d'ordres et d'une grande concurrence.

Dans les couperies de poils, la situation se maintient.

Le ralentissement est sensible dans l'industrie du meuble, bien que dans certains centres, l'activité demeure bonne.

AGRICULTURE.

L'agriculture belge, qui souffrait depuis plus d'un an d'un malaise assez profond, dû à la surproduction des chevaux, à la crise mondiale du sucre et des céréales, à la perte de certains débouchés pour les produits maraîchers, est rudement éprouvée par les conditions climatériques désastreuses pendant les mois de juillet et d'août; pluies, orages, tempêtes survenant après de fortes chaleurs dans le courant du mois de juin.

Les promesses de l'année étaient magnifiques, grâce à un hiver clément et à un printemps ensoleillé. Le foin et les trèfles poussaient en grande abondance, les céréales et les betteraves se présentaient fort bien.

L'abondance du foin en avait fortement déprimé les prix, à 30 p. c. dans certains cas, des cours de 1929, année de foin rare et cher. Les violents orages survenus pendant la fenaison ont détruit une partie de la récolte d'herbe et de trèfle, abandonnée sur place dans les prairies, où les meulons pourrissent au milieu du regain, dont la croissance est favorisée par une atmosphère lourde et humide. Cette destruction partielle des fourrages a fait rapidement remonter les prix des foins et trèfles et si le bétail en pâture ne parvient pas à consommer l'herbe, on entend exprimer la crainte d'une pénurie de foin en hiver. Les prix du bétail s'en trouvent affectés.

Les blés, avoines et orges, dont les promesses étaient belles, ont fortement souffert de la pluie, principalement les avoines. Les céréales, drues et serrées, ont versé et surtout dans les terroirs les plus riches. Dans de nombreuses régions, les orges, en moyettes, gèment; un très grand nombre de champs d'avoine non encore fauchés sont recouverts d'une nouvelle végéta-

tion, les grains de la récolte ayant germé sous l'influence de la chaleur et de l'eau. La moisson sera en grande partie perdue; elle s'effectue très lentement et dans la majorité des cas, l'emploi des machines est impossible. Il est nécessaire de faire appel aux « pic-teux », ces faucheurs spécialisés qui, autrefois, fai-saient la moisson dans les grandes fermes. La concu-rrence des fermiers a poussé les salaires à des niveaux prohibitifs : 1000 francs l'hectare, dans certains cas. Un agronome réputé, estime à 2 milliards la perte subie par l'agriculture; il convient de n'accueillir ces données qu'avec réserve, mais nous en faisons mention pour indiquer que, pour les agriculteurs, la moisson de 1930 sera désastreuse.

La croissance des betteraves est rapide et le feuil-lage se développe bien. Mais on commence à craindre que le manque de soleil exerce une influence défavo-rable sur la teneur en sucre. D'autre part, le bas prix du sucre oblige les sucreries à fixer pour les bette-raves un prix qui laisserait aussi les agriculteurs en perte pour cette plante industrielle (1). Les pommes de terre sont abondantes, mais dans certaines régions, la pourriture les attaque déjà. La récolte des fruits à noyaux est fortement compromise par les pluies. La conservation de fruits étant fort difficile à cause de leur saturation, l'exportation s'en ressent. La pro-duction des légumes a été contrariée par les chaleurs excessives de juin, qui ont compromis la qualité des petits pois, destinés aux fabriques de conserves. Les stocks que celles-ci détiennent encore, par suite de la mévente de l'hiver dernier, pèsent sur les prix, en même temps que le ralentissement de l'exportation, notamment pour les choux-fleurs.

Les prix du bétail se sont heureusement ressentis de l'abondance des pâturages, mais, comme nous l'avons dit plus haut, certaines craintes se font jour au sujet des approvisionnements d'hiver. D'autre part, les marchands de bestiaux se plaignent des im-portations danoises, allemandes et polonaises, et, notamment, pour la région de Liège, de l'importation de bêtes abattues et débitées en quartiers. Le com-merce des chevaux, toujours déprimé, est cependant un peu plus actif dans certaines régions.

Comme on le voit, le tableau actuel de l'agriculture belge est assez sombre et les fermiers se montrent assez agités. Nombreux sont ceux qui, pendant la période d'inflation, ont acheté ou loué des terres à des prix trop élevés: il est certain qu'ils rencontreront des difficultés pour le paiement des fermages ou des intérêts. Il faut s'attendre de ce côté à un rajustement assez rude, à un accroissement de l'endettement de la terre. Au point de vue général, la classe agricole verra se réduire son pouvoir d'achat dans de fortes proportions et le commerce s'en ressentira : dans

(1) Ce qui n'empêche pas les industriels de subir à leur tour une perte de 21 francs à la tonne.

nombre de cas, la moisson ne privera pas seulement le paysan d'un manque à gagner, mais constituera une perte réelle, le prix de vente ne permettant pas de couvrir le loyer, les engrais et semences, les impôts et la main-d'œuvre. Sur ce sujet, nombre d'agronomes sont d'un avis concordant et leurs calculs, publiés par la presse, sont probants.

Signalons combien, en ce moment, l'opinion publique entière s'intéresse à la crise agricole: il est certain que malgré l'industrialisation croissante du pays le plus industrialisé d'Europe, les questions agricoles ont repris leur importance; l'explication n'en est pas diffi-cile à trouver: le resserrement des marchés mon-diaux, par suite du nationalisme économique, dû lui-même à des causes plus générales, oblige les nations à tirer de leur propre sol les ressources les plus considérables qu'il est possible, tant en matières premières qu'en produits alimentaires; de même, le marché intérieur, les consommateurs nationaux, acquièrent aux yeux des producteurs une importance d'autant plus grande que les marchés extérieurs, si longtemps favoris, se font plus difficiles à conserver. La classe agricole est d'autant plus importante à cet égard que sa prospérité d'après-guerre en avait fait un gros acheteur de produits industriels: autos, pho-nographes, vêtements, bas de soie, vins, machines agricoles, meubles, courant électrique, etc.. L'amé-lioration des conditions de vie des cultivateurs, au cours des dernières années, était un phénomène d'observation courante et se manifestait par les con-structions nouvelles et les agrandissements, l'élec-trification des villages, la puissance des banques pay-sannes et la tenue des villageois. Il est à espérer que les réserves constituées n'ont pas été inconsidérément sacrifiées à la Bourse ou à des achats de terres à des cours exagérés. Dans certaines régions, il est incont-estable que des placements mobiliers malheureux ont diminué la capacité de résistance des agriculteurs.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende en juin 1930 s'est élevé à 3.602.523 francs. Ce chiffre est en diminution de fr. 686.352,50 sur celui de juin 1929 (fr. 4.288.875,50), les apports accusant également une diminution de 376.563 kilogrammes (chiffre total 748.382 kilogrammes) en juin 1929 : 1 mil-lion 124.945 kilogrammes.

Le produit de la vente de poissons frais en juillet s'est élevé à 4.190.897 francs. Ce chiffre est en dimi-nution de 1.036.039 francs sur celui de juillet 1929 (5.226.936 francs), les apports accusant également une diminution de 506.423 kilogrammes (chiffre total 812.571 kilogrammes) en juillet 1929: 1.318.994 kilo-grammes.

On constate donc une régression sérieuse des quan-tités au cours des mois sous revue.

FUSIONS, CARTELS ET ENTENTES EN BELGIQUE.

L'abondance des informations que présente cette fois cette chronique, généralement traitée comme un chapitre de nos études périodiques sur la situation économique en Belgique, nous amène à en faire un article, innovation justifiée, par ailleurs, par le caractère franchement international de certains accords.

Comme on le verra par la suite, les fusions proprement dites se réduisent, pour le moment, à très peu de chose et ce sont les cartels — et surtout les accords internationaux — qui occupent un des premiers plans de la vie économique.

Il n'y a là rien de surprenant: la crise mondiale resserre les débouchés, fait tomber les prix et réduit considérablement le coefficient d'utilisation des entreprises — et, partant, la rentabilité des capitaux investis. Les fusions exigent, dans la très grande majorité des cas, des apports de capitaux frais, apports stimulés par les hauts profits escomptés. Ce n'est pas l'accumulation des circonstances défavorables qui peut déterminer, en ce moment, les capitalistes à faire de nouveaux investissements. L'expérience des années 1927-1930 semble bien prouver que les fusions ne sont réalisables sur une large échelle qu'en période de haute conjoncture et d'essor boursier. Nées du resserrement du marché et comportant le sacrifice d'un pourcentage des capitaux investis dans une industrie donnée (1), les fusions exigent cependant pour réussir une atmosphère de confiance et d'optimisme. C'est en partie à l'absence de la confiance des capitalistes que sont dues les difficultés que doit surmonter l'industrie britannique, en mal de rationalisation (2).

Par contre, la crise rend plus dangereux les effets de la concurrence entre entreprises existantes et détermine les plus puissantes à tenter d'en amortir les conséquences au moyen d'une réglementation de la production: d'où le grand nombre de conférences de producteurs se tenant actuellement. Mais c'est dans la crise qu'apparaissent également les différences, parfois fort sensibles, qui existent normalement entre les diverses entreprises au sujet des prix de revient, de la rentabilité, etc. Sous l'empire de ces divergences, les ententes se disloquent, les intérêts privés — ou nationaux — l'emportant provisoirement sur l'intérêt général d'une branche donnée de la production. C'est à ces causes que l'on doit l'échec du « trust » des verreries, les difficultés des cartels de l'acier et du zinc.

(1) Le fonds d'indemnité pour le chômage d'une partie du matériel des usines d'engrais chimiques est caractéristique de ce fait.

(2) La presse vient de signaler que la baisse continue des valeurs industrielles à la Bourse de Londres est le principal obstacle au financement d'opérations de concentration et de rationalisation.

Verreries.

La concentration a été bien près d'enregistrer dans l'industrie verrière un échec sérieux. Bien avant la guerre, cette industrie était en état de surproduction et de surcapitalisation chronique, marquée par la faible rentabilité des entreprises et les crises qui les atteignaient. La transformation de la technique après la guerre, la mécanisation de la production et l'exploitation de deux brevets, en augmentant la capacité de rendement de l'industrie verrière, considérée comme un tout, ont rendu difficile la situation des exploitations, en même temps que les verreries mécaniques étaient créées dans des pays clients à la Belgique. La première conséquence de cette évolution, marche vers la grande industrie, fut la ruine presque complète des verreries à main, confinées dans quelques spécialités et la constitution du comptoir des verreries mécaniques Fourcalt, groupant la majorité des usines exploitant ce brevet. Mais les causes organiques de crise et de surproduction persistant du fait de l'existence d'entreprises dissidentes (notamment les puissantes verreries Lambert de Lodelinsart) et de la concurrence entre les deux groupes: Libbey-Owens et Fourcalt, l'idée d'une concentration plus étroite se fit graduellement jour et les banques, qui avaient entretemps renforcé ou acquis des intérêts dans les sociétés verrières, tant du groupe Fourcalt que dans la verrerie Libbey-Owens, conçurent l'idée d'une société holding qui aurait repris les actions des entreprises Fourcalt, transformées en sociétés à portefeuille. Cette opération eût permis de centraliser la politique industrielle. Le « trust » dont le capital aurait été de l'ordre de 200 millions et qui se fût appelé « Union des Verreries Mécaniques Belges » ou « Verreries Belges Réunies », aurait groupé dix-huit verreries mécaniques belges, notamment: Verreries de Gilly, de Cronfestu, Mécaniques de Charleroi, de Dampremy, mécaniques du Centre, de Jumet, des Hamendes, Bennert-Bivort, Mariemont, Lodelinsart, Jonet, de la Marine, de Binche, de Roux, des Piges et Campinoises.

Quant aux trois holdings existant précédemment: Mutuelle de l'Industrie Verrière, Société de Participations Verrières et Financière des Verreries Mécaniques et qui détiennent actuellement en portefeuille la majorité des actions dans la plupart des verreries en question, leur action fût restée plus particulièrement financière, alors que le rôle du trust eût été industriel et technique avec l'appui du comptoir Fourcalt.

Il devenait possible, dès lors, d'arriver à une entente entre Fourcault et Libbey-Owens. Nous avons exposé les différentes phases des pourparlers au cours de nos précédentes chroniques et nous pensons ne pas devoir insister davantage.

Comme nous l'avons dit, le principal obstacle à la concentration résidait dans l'existence des Verreries de Lodélinsart, dirigées par une personnalité demeurée fidèle au libéralisme économique le plus pur et bénéficiant, d'autre part, d'un prix de revient très favorable, par suite de la grande perfection de l'outillage.

On annonça tout d'abord l'adhésion des Verreries de Lodélinsart au projet de « trust ». Mais l'adhésion espérée ne se produisit pas et les pourparlers, si longs et si complexes, furent considérés plusieurs jours comme n'ayant pas abouti. Mais quiconque a l'expérience des phénomènes de concentration se rendait compte que cet échec ne pouvait être que provisoire, car l'histoire des cartels et de la concentration est pleine d'exemples de résistance acharnée de certaines entreprises, suivie d'une adhésion brusque à une fusion ou à un cartel. C'est ce qui est arrivé : le 20 août, un communiqué de presse a annoncé un accord complet et définitif entre les Verreries Fourcault. L'échec temporaire du trust des verreries belges est imputable, en partie, à l'opposition de puissants intermédiaires qui, craignant de perdre, par la création du trust, une situation fort importante, passèrent leurs ordres aux verreries françaises. Cette tactique avait déjà été signalée lors de la constitution du comptoir Fourcault.

Enfin, l'accord entre les intérêts Fourcault, d'une part, et Libbey-Owens d'autre part, semble avoir suscité de fortes difficultés au sein du premier groupe.

L'échec temporaire du projet de trust avait déjà entraîné la dissolution du comptoir Fourcault, dont le personnel avait reçu préavis de licenciement. Il semble que le nouvel état de choses modifiera le statut du Comptoir.

Industrie des ciments.

L'industrie cimentière est une des moins organisées de nos grandes branches de production. Toutes les tentatives d'entente générale ont échoué et seuls des accords limités : marché hollandais, ententes locales, ont pu subsister. Il est juste d'ajouter que, d'autre part, la concentration a fait des progrès, notamment par suite de la nécessité d'accroître le capital fixe, exigé par le renouvellement de l'outillage.

La presse annonce la rupture d'une de ces ententes locales : « Le Ferrociment », société anonyme, filiale des Cimenteries Levie et de la Providence, va porter sa production annuelle de 120.000 à 200.000 tonnes. Cette décision rompt l'entente conclue entre les Usines Levie, d'une part, et d'autre part les Cimenteries de Cronfestu, d'Harmignies et Dufossé.

Les ententes internationales dans l'industrie lourde.

Avec la crise, les syndicats internationaux du fer et de l'acier et des produits dérivés sont mis à l'épreuve. Il est trop tôt encore pour pouvoir apprécier l'efficacité

et la portée de leur action au point de vue général. Il semble, cependant, que leur politique n'a pu prévenir complètement la surproduction, mais il faut tenir compte, en formulant un jugement, des conditions imparfaites de fonctionnement du Cartel de l'Acier, dont l'organisation est en voie de modification. Une information de source étrangère, qui n'a pas été confirmée en Belgique, mais que l'on doit accueillir à titre d'indication de certaines tendances, a annoncé qu'une entreprise belge s'est retirée du cartel de l'acier et de ses organisations de vente. Il ne s'agit pas d'une des principales firmes productrices. Ce qui est plus grave, c'est l'échec des comptoirs de vente à l'exportation, de ceux des poutrelles et des demi-produits, créés provisoirement à partir du 1^{er} août jusqu'au 31 décembre. La liberté a été rendue aux adhérents pour les barres, feuillards et tôles.

D'une façon générale, les entreprises belges ont, dans leur majorité, retiré certains avantages de la cartellisation et, récemment, des tendances se sont fait jour en faveur d'une organisation plus rationnelle du marché sidérurgique intérieur. Des bruits de fusions nouvelles ont même circulé; bruits qui, semble-t-il, ne méritent pas créance, mais sont caractéristiques d'une tendance.

Nous donnons, ci-dessous, l'avis de la direction des Usines d'Ougrée-Marihaye sur les résultats des cartels internationaux auxquels la firme participe :

« Le Syndicat International des Rails, de même que l'Entente Internationale du Fil-Machine ont continué à exercer leur action stabilisatrice et nous avons lieu d'être satisfaits de leurs résultats.

» Nous avons émis l'espoir de voir au cours de cet exercice s'achever la constitution de l'Entente Internationale des Produits Tréfilés. Les négociations, longues et laborieuses, sont enfin sur le point d'aboutir et on peut dire à l'heure actuelle que la constitution de cette Entente ne dépend plus que du renouvellement : 1^o de l'Entente allemande de la Tréfilerie, qui arrive à expiration le 31 décembre de cette année; 2^o de l'Entente belge du Fil-Machine, qui cesse ses effets au 30 juin 1931. Les négociations se poursuivent.

» L'Entente Internationale de l'Acier, qui avait été conclue pour cinq ans, mais avec la clause de dissolution au 31 décembre 1929, n'a pas été, à proprement parler, dissoute, mais prolongée jusqu'à nouvel ordre, avec un statut beaucoup moins rigide. Il en est résulté un affaiblissement notable de son efficacité.

» La crise qui s'est déclanchée au cours du dernier trimestre de 1929 et sévit actuellement avec une rigueur dont nous ne vous cacherons pas la gravité, a amené le Comité directeur de l'Entente Internationale de l'Acier à provoquer la constitution de comptoirs provisoires de vente, qui ont commencé à fonctionner à partir du 1^{er} février dernier.

» Le statut de ces comptoirs, élaboré de façon un peu hâtive, présente de curieuses lacunes et a soulevé de nombreuses critiques. A côté de certains avantages, au nombre desquels le plus important est, sans conteste, le maintien des prix de vente à un niveau que

la situation actuelle du marché n'aurait sûrement pas permis de réaliser, ils nous ont également apporté certaines déceptions, qui trouvent leur source dans les différences d'interprétation parfois marquées auxquelles les accords ont donné lieu.

» Leur durée, fixée d'abord à six mois, sera vraisemblablement prolongée pour permettre l'élaboration et l'adoption des statuts définitifs.

» Les problèmes à résoudre sont tellement vastes et compliqués que nous ne nous aventurerons pas à faire des pronostics.

» Nous nous appliquons à les étudier sous toutes leurs faces et n'avons épargné aucun effort pour en avancer la solution.

» Nous restons convaincus qu'une organisation rationnelle et équitable des ventes des différents producteurs belges, permettant une adaptation régulière de la production à la consommation, aurait les résultats les plus heureux pour notre industrie. Mais nous n'aliénerons aucune parcelle de notre liberté sans avoir la certitude que les intérêts techniques et commerciaux de notre Société sont sauvegardés. »

Le comptoir des demi-produits a décidé d'abaisser de 5/- à la tonne le prix des fabricats qu'il est chargé d'écouler.

Le cartel des wagons espère recueillir l'adhésion prochaine de la Pologne et de la Roumanie et poursuit ses négociations avec l'Angleterre.

Le cartel international du zinc.

La rupture du cartel du zinc, fin 1929, a été un épisode de la chute des prix des matières premières, et notamment des métaux ferreux, dans le monde.

L'ancien cartel avait tenté de maintenir le prix du zinc brut à £ 24, mais la concurrence des dissidents et la réglementation imparfaite au sein de l'entente, rendirent son action inefficace. La situation se compliqua par suite de la rivalité entre les producteurs belges, fortement organisés, et les industriels allemands; la puissante industrie belge bénéficiant d'un ensemble de conditions historiques s'était encore affermie après la guerre grâce au rôle de sociétés d'achat et de vente des minerais et des métaux raffinés, constituées avec l'aide des banques patronantes; simultanément, la « Metallgesellschaft » de Francfort avait perdu une partie de sa clientèle mondiale et de son influence traditionnelle dans le commerce des métaux non ferreux, la plupart des gisements de minerais se trouvant dans des pays rivaux de l'ancien empire allemand.

Mais la dissolution du cartel du zinc coïncida avec la recrudescence de la crise mondiale et les prix, désormais privés de tout soutien, descendirent fort rapidement, suivant d'ailleurs en cela, la tendance générale. C'est ainsi qu'au début de juillet on enregistra le cours de £ 15/2, ce qui mettait en perte la très grande majorité des usines. Les pourparlers furent repris entre les producteurs de zinc et une convention signée en juillet, à Ostende, détermine les

bases d'un nouveau cartel, dont la mise en vigueur est subordonnée à l'adhésion des producteurs absents à la conférence et représentant 13 p. c. de la production.

Suivant le *XX^e Siècle*, « les Européens ont dû souscrire à des accords qui prévoient des quotes-parts calculées pour les Américains d'après la **capacité de production** et pour les Européens d'après la **production réelle** sur la base de la production la plus élevée constatée pendant trois mois consécutifs au cours de la période allant du 1^{er} janvier 1927 au 30 juin 1930.

» Les Américains obtiennent une participation à la vente sur le marché européen qui s'élève à 23 p. c., les 77 p. c. restants étant à partager entre Européens.

» Pratiquement, cela signifie une limitation de la production européenne de l'ordre de 30 p. c. L'ancien cartel prévoyait une restriction de 15 p. c. Au surplus, il y aura une augmentation de l'importation américaine de 10 p. c., c'est-à-dire que cette importation sera doublée comparativement aux accords antérieurs.

» Le nouveau cartel est prévu pour deux ans, renouvelable annuellement après cette période, à moins d'une résiliation qui doit être faite six mois avant le délai d'expiration. La résiliation est recevable en dehors de ces stipulations dans le cas où un outsider produisant plus de 20.000 tonnes apparaîtrait sur le marché et dans le cas où les Etats-Unis exporteraient plus de 1.000 tonnes. Au surplus, on prévoit la résiliation au moment où un pays introduirait un tarif douanier protecteur et qu'une révision des quotes-parts s'avèrerait impossible ou s'il se créait de nouvelles usines.

» Les restrictions imposées aux producteurs européens seront dictées d'après des préoccupations de prix. On désire dans le sein du cartel faire une politique de prix mesurée pour ne pas faire apparaître un outsider et aussi afin de pouvoir exploiter autant que possible la capacité de production.

» La principale innovation est la fondation d'une caisse commune. Son but est de compenser les fluctuations des prix. Mais il n'est pas impossible que l'on utilise cette caisse plus tard comme instrument pour sauvegarder l'unité dans le sein du cartel.

» Le siège probable du cartel sera Londres en raison de l'importance du marché londonien. La Belgique garde néanmoins le bureau de statistique qui a été négligé tout un temps.

» La mise en pratique des accords d'Ostende demandera encore quelques mois. Il faut d'abord obtenir l'accord des absents et ensuite organiser le contrôle. »

D'autre part, on annonce que, dans le domaine de la production du cuivre, la Société Générale des Minerais, par des accords conclus avec de puissantes sociétés anglaises et allemandes, a considérablement affermi sa position en Europe.

Le cartel de l'azote.

Une conférence des producteurs d'azote synthétique qui se tint à Ostende à la fin de juin dernier prépara, malgré de nombreuses difficultés, la voie à un accord général basé sur la réduction de la production. Les

difficultés provenaient de l'inégal développement des industries chimiques dans les différents pays représentés à la conférence : la Norvège, par exemple, exporte presque toute sa production, l'Allemagne et l'Angleterre exportent la moitié de la leur. Par contre, l'industrie française de l'azote ne parvient pas encore à couvrir les besoins du marché intérieur. Quant à la Belgique, son industrie de l'azote synthétique est en pleine réorganisation par suite des abondants capitaux mis à sa disposition au cours des dernières années. Dans ces conditions, une entente basée sur la réduction de la fabrication ne pouvait que bien difficilement être admise par les pays ayant un déficit de production par rapport à la consommation, comme c'est le cas pour la France. De cette façon, la conférence ne pouvait aboutir à des accords précis. Mais elle permit de constater que la volonté d'arriver à une entente entre les producteurs d'azote synthétique était unanime, comme en témoigne le communiqué suivant :

« Lors de la conférence des fabricants européens d'azote synthétique qui a eu lieu les 18 et 19 juin courant à Ostende, on est tombé d'accord sur la nécessité d'une collaboration étroite.

» Un comité a été formé qui sera chargé de mettre au point la rationalisation de cette industrie, en réservant le principe que la consommation nationale doit être réservée à la production nationale. »

L'absence des producteurs chiliens de nitrate naturel fut certainement un des éléments empêchant une entente définitive.

La conférence des producteurs européens d'azote synthétique reprit ses travaux fin juillet, à Paris, et de sa courte durée il ressort à l'évidence que les négociations officieuses avaient fort bien préparé les voies à un accord général. Ce dernier a été conclu pour un an. Selon l'« Agence Economique et Financière », il prévoit une réduction de production : en France, de 10 p. c. ; en Allemagne, de 30 p. c. ; en Belgique, de 30 p. c. ; en Hollande, également de 30 p. c. ; en Pologne, de 40 p. c., et en Angleterre, de 50 p. c. L'accord a pour base le respect des marchés nationaux.

La signature de cet accord faisait prévoir que le cartel engagerait bientôt des pourparlers avec les producteurs chiliens de nitrate de soude naturel. Ces négociations se sont poursuivies à Paris au début du mois d'août et ont abouti à un accord conditionnel qui intéresse les pays suivants : Belgique, Chili, Allemagne, Angleterre, France, Hollande, Italie, Norvège, Pologne et Tchécoslovaquie.

Cet accord, suivant *The Economist*, aura une durée d'un an, pendant laquelle aucune guerre de prix ne se produira ; l'I. C. I. et l'I. G. F. I. se sont garanties contre tout empiètement des producteurs indépendants d'engrais synthétique. Elles ont un quantum de production qui s'élève à 75 p. c. de la production européenne. L'I. C. I. jouira du marché intérieur, qui absorbe 20 p. c. de sa capacité de production et 40 p. c. de sa production réduite. Elle aura également le monopole de fait du commerce impérial des engrais synthétiques. Le marché allemand, réservé à l'I. G. F. I.,

absorbe 40 p. c. de sa capacité de production et 50/60 p. c. de sa production réduite. Les autres marchés seront partagés entre les signataires. D'autre part, les nitrates chiliens peuvent être offerts sur tous les marchés. Les limitations de prix leur sont favorables. Les producteurs chiliens verseront 750,000 £ à un fonds de 3,000,000 £, destiné à indemniser les producteurs de nitrates synthétiques dont les installations seront réduites au chômage.

Transports maritimes.

On se souvient de la très importante fusion qui a réuni, au cours des derniers mois, une série de compagnies de navigation et d'armement sous le nom de Compagnie Belge Maritime du Congo (Lloyd Royal Belge), sous l'égide de l'Union Financière et Maritime, création récente des grandes banques, destinée à faciliter la concentration et la rationalisation de nos armements.

On annonce, d'autre part, que cinq compagnies de navigation ont fusionné, à Anvers, pour former l'Armement Alexander, société anonyme. Cette fusion est, dans une certaine mesure, la consécration d'une situation de fait.

En réalité, l'industrie des transports maritimes est très concentrée en Belgique, nombre de petits armements exploitant 1, 2 ou 3 navires étant des filiales d'industries exportatrices ou importatrices assurant, pour leur compte, le transport de pétrole, etc...

Construction automobile.

La mévente générale des automobiles et la concurrence acharnée menée par les constructeurs américains amènent les producteurs européens à rechercher des moyens de défense. Une conférence de leurs délégués a eu lieu à Paris, au début du mois d'août, mais elle a rencontré de grandes difficultés.

Industrie cinématographique.

Bien que l'entente dont il va être question n'intéresse qu'indirectement la Belgique, nous croyons utile de reproduire l'information ci-dessous, car elle montre la nécessité de l'entente pour les industries nouvelles, constituées avec des capitaux importants et avec une puissance considérable de production et même, dans certains cas, de surproduction.

« La conférence des représentants de l'industrie américaine et allemande du cinéma, qui tenait ses assises à Paris, a été close hier, après accord entre ses participants. La conférence réunissait des délégués des firmes américaines : Electrical Research, R. C. A. Photophone, Columbia, Fox Films, Educational Corp., Metro-Goldwyn, Paramount, Pathé Exchange, Radio Keith, United Artists, et des firmes allemandes : A. E. G. Toubild, Kuechemeister, Siemens et Halske ; elle groupait donc en fait la presque totalité des industriels allemands et américains du cinéma.

» L'objet de cette importante réunion était, surtout, de délimiter les zones de vente des appareils allemands et américains de projection de films parlants, d'arriver

à une meilleure standardisation de ceux-ci, ainsi qu'à une protection efficace des brevets pris dans les deux pays.

» D'après l'entente intervenue, sont réservés à la vente des appareils allemands les pays européens suivants : Allemagne, Autriche, Suisse, Tchécoslovaquie, Hollande, Indes néerlandaises, Danemark, Suède, Finlande, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie. Par contre, les fabricants américains se sont réservé pour zone de vente les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Indes et la Russie.

» En ce qui concerne les films, le marché américain

sera ouvert aux produits allemands et vice versa : cette clause, qui consacre l'alliance du cinéma allemand et américain, est singulièrement dangereuse pour l'industrie française.

» Mais il est à noter que l'accord ne concerne ni la Grande-Bretagne ni l'Europe latine (France, Belgique, Espagne et Italie) : ces pays pourront être approvisionnés par les groupes intéressés ; la concurrence y reste libre entre eux. C'est donc le débouché le plus large que néglige l'entente germano-américaine, vraisemblablement en raison des difficultés d'un accord sur ce point capital.

CHRONIQUE

Les obligations belges sur le marché hollandais.

Depuis leur émission sur les bourses des Pays-Bas, les obligations belges ont toujours joui d'un bon marché. Le niveau le plus bas n'a même jamais été sensiblement au-dessous du prix d'émission et les cours minima notés en 1928-1929 étaient plus souvent au-dessus

qu'en dessous de ce prix. Les cours actuels, comparés à leur plus haut niveau de ces dernières années, font bonne figure, malgré la dépréciation générale des cours.

Voici un tableau emprunté au « Bulletin » de la Nederlandsche Handelmaatschappij :

	Année d'émission	Cours d'émission	Plus haut : 1927-1929	Plus bas : 1927-1929	Cours actuels
7 % Emprunt Belge de Stabilisation£	1926	94	110 3/8	105 1/2	110 1/8
6 % Belgique 1955,.....\$	1926	101 1/4	101 15/16	99	104 1/8
6 1/2 % S. A. Ougrée-Marihay 1927Fl.	1927	97	104 1/2	100	102 7/8

La concentration des entreprises en Italie.

La Confédération des Industries italiennes s'est consacrée depuis plusieurs années à soutenir la concentration des entreprises.

Le tableau suivant donne le mouvement des fusions au cours des dernières années :

	Nombre de fusion	Nombre de sociétés absorbées	Capital en jeu (1.000 livres)
2 ^e semest. 1927.	8	17	412.390
1928	105	266	5.210.742
1929 (9 mois) .	102	245	3.320.507

De 1918 à juin 1927, il se produisit en moyenne 16 fusions par an. L'accroissement relevé par la suite est attribué, pour partie, à la réduction du droit d'enregistrement sur les fusions.

Les ventes par paiements échelonnés et la crise mondiale.

Depuis quelques années, le commerce de détail des Etats-Unis a largement pratiqué le système des ventes à crédit, principalement pour les automobiles, les phonographes, l'ameublement, etc. (1). Au début, il en est résulté une augmentation sensible du pouvoir d'achat du public. Mais cette augmentation a bientôt atteint ses limites, quoique le système détermine une exagération des dépenses de luxe, principalement. On le constate en ce moment aux Etats-Unis, où

l'abaissement du pouvoir d'achat des masses, temporairement surexcité par le crédit, n'est pas étranger à la crise. Les mêmes constatations défavorables sont faites en Australie, ainsi que nous l'apprend le *Times* du 7 août 1930 : « Depuis deux ans, le système des ventes à crédit a pris une remarquable expansion dans le Sud et l'Ouest de l'Australie. Cette pratique, en prédisposant aux dépenses de luxe, a réduit le pouvoir d'achat de la masse pour les produits de première nécessité. Le système semble arrivé à son point de saturation, mais il restera à en éliminer les effets et la charge des obligations ainsi créées exerce une influence réelle sur le pouvoir d'achat normal de la société. »

Capital et main-d'œuvre.

Le *Times* a récemment estimé à 400 £, soit 70.000 fr. belges, le capital nécessaire à l'emploi d'un ouvrier industriel en Angleterre. M. Moetens évalue ce montant à 1.200 £ en Amérique, en raison de la mécanisation plus grande de l'industrie.

Il serait intéressant d'établir des données semblables, concernant quelques entreprises belges. Nous accueillerons volontiers les données qui nous seraient fournies dans cet ordre d'idées.

Peu de faits prouvent mieux que celui-ci combien l'accroissement normal du capital importe à l'économie nationale et au travail. C'est une des meilleures justifications de l'épargne et une démonstration aussi du danger que présentent des impôts trop lourds.

(1) Cfr. « Bulletin » n° 2, vol. I, 1928, p. 49.

Salaires et protectionnisme.

En 1913, l'industrie britannique maintenait sa clientèle et ses débouchés malgré la concurrence continentale, surtout allemande et belge.

Le Comité Balfour a établi qu'en 1905, les salaires en Allemagne atteignaient en moyenne 64 p. c. des salaires anglais. En 1924, le rapport entre les salaires dans les deux pays n'avait guère varié; il était de 65 p. c. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher la cause de l'infériorité, sans doute temporaire, dans laquelle l'industrie anglaise semble se trouver.

L'absence de données relatives aux salaires belges et permettant d'établir d'utiles comparaisons se fait

sentir; il n'est guère douteux que l'écart entre les salaires nominaux anglais et les salaires nominaux belges soit moins grand aujourd'hui qu'il n'était avant la guerre.

Il ne semble donc pas que ce soit du côté des salaires qu'il faille chercher les raisons pour lesquelles la grande industrie anglaise ou une partie de celle-ci se sent aujourd'hui handicapée. De bons juges prétendent qu'il y a trois raisons :

1. Un outillage et une organisation moins modernes;
2. Un rendement moins grand de la main-d'œuvre;
3. Des impôts plus lourds.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

La quinzaine qui s'achève a été marquée par un relèvement lent, mais continu du cours du change sur Londres. Les autres changes ont suivi une orientation identique, plus ou moins accentuée selon leurs fluctuations propres par rapport à la livre sterling. Le 8 août, la devise anglaise ne dépassait que d'une légère fraction le niveau de 34,80. Elle s'inscrivit d'emblée durant la séance de Bourse suivante à 34,82. Dès lors, elle poursuivit graduellement son avance. Elle se trouve aujourd'hui autour de 34,8625. Le dollar a été quelque peu contrarié dans son mouvement ascendant par sa tendance à Londres où il s'est alourdi de 4,8698 à 4,8710. Sa progression s'est néanmoins élargie de 7,1465 à 7,1570. Le franc français est passé de 28,1190 à 28,1525. Le florin s'est porté de 287,91 à 288,31.

Les cours des changes sur Berlin, Bâle et Milan ont montré une fermeté analogue. On cote en ce moment respectivement 170,98, 139,18 et 37,495 contre 170,69, 138,97 et 37,44, il y a deux semaines.

Les trois devises scandinaves, peu travaillées dans l'ensemble, sont également en progrès, particulièrement les couronnes norvégienne et danoise. La première vaut 191,845 contre 191,55; la seconde, 191,90 au lieu de 191,575. L'avance du Stockholm s'est limitée de 192,25 à 192,35.

Le change espagnol vient de subir une nouvelle et lourde crise. En l'espace de dix jours il s'est affaissé sur notre place de 79,75 à 75, tandis qu'à Londres il était offert successivement à 43,75, 44,40, 45,25, 46,30 et même, mais pendant un court moment, au delà de 47. Depuis deux jours une légère amélioration se dessine.

La physionomie du marché des devises livrables à terme s'est complètement modifiée. La livre sterling à trois mois, qui maintenait encore il y a quinze jours une légère prime par rapport au comptant, est en ce moment nettement offerte avec un déport de près de 2 centièmes de belga. La tendance est un peu moins lourde pour le franc français; mais celui-ci ne trouve néanmoins preneur, pour un trimestre, qu'au-dessous du « pair ». Ce revirement semble être dû à l'abondance et au bon marché de l'argent à court terme, que, vraisemblablement, on emploie en partie à l'étranger. Le « call money », même au moment de l'échéance du 15, a été largement offert entre 3/4 et 1 p. c. D'autre part, l'escompte hors banque a été constamment recherché à 2 7/16 p. c.

Le 22 août 1930.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

« Le contraste entre la tenue du marché de la rente à coins dorés et la plupart des autres départements du Stock Exchange, est toujours très marqué.

» Par suite du bas taux payé pour les dépôts en compte, la tendance est de retirer les fonds des banques pour les placer en obligations et la résolution du public de s'attacher aux fonds qui présentent le plus grand caractère de sécurité est facile à comprendre en présence de la dépression qui continue dans l'industrie et le commerce internationaux.

C'est dans ces termes que le « Times » commentait, il y a peu de jours la situation de la Bourse de Londres. Cette appréciation autorisée sur le Stock Exchange s'applique presque littéralement à notre bourse. Beaucoup de gens s'étonnent que le public, qui avec raison apprécie de nouveau le rendement des titres, puisqu'il achète de la rente, ne retourne pas encore aux actions lorsque celles-ci, à raison de la baisse des cours, donnent un revenu égal ou même supérieur aux placements à intérêt fixe.

L'explication est celle que donne le grand journal anglais : les dividendes actuels correspondent à des années de prospérité; or, on est en temps de crise; dès lors le public tient compte de l'éventualité de voir diminuer les dividendes et se montre en tout cas prudent.

Le « Times » ajoute une autre observation, qui s'applique également chez nous et qui explique le caractère anormal de certains mouvements temporaires: « Le déséquilibre temporaire, dit le journal de la City, entre l'achat et la vente crée des situations pénibles dans le marché des actions. Hier un montant modéré de liquidation en titres de chemins de fer et d'industries de premier ordre, a produit des effets d'une ampleur évidemment déformée par le fait que le public en général n'est toujours pas disposé à acheter. Le seul marché qui se maintient ferme, est celui des rentes à coins dorés. Aussi bien les titres à long terme que les titres à courte échéance sont absorbés régulièrement. Les principaux acheteurs de la seconde catégorie sont les banques dont les dépôts ont été augmentés considérablement par la réduction des affaires et aussi par la réduction dans les prix, lesquelles permettent de financer un même volume de commerce avec un volume moindre de crédit. »

On remarquera, par la comparaison faite ci-après de cours pratiqués au 19 et au 1^{er} août respectivement, que la situation du marché ne s'est guère modifiée, bien que néanmoins, à côté de baisses nouvelles, quelques légères améliorations se soient produites.

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette belge 2^e série, 79-77; 5 p. c. Restauration Nationale (coupures diverses) se répète à 99; 5 p. c. Intérieur à primes, 516,25-518,75; 6 p. c. Consolidé 1921, 102,75-103; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 212,75-211,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 261-265,25; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 535-534,75.

Aux **assurances et banques**: Assurances générales sur la Vie, 6475-6500; Banque de Bruxelles, 985-1010; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5100-5025; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 855-890; part de réserve Société Générale de Belgique, 8500-8750.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 19475-21000; 5^e action de capital Grands Hôtels Belges, 1065-1210; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 13250-14025; act. de capital Madrid-Palace Hôtel, 4250-4800.

Aux **chemins de fer et canaux**: Action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5300-5025; Société Nationale des Chemins de fer belges, 574,50-582; action privilégiée

Katanga, 1165-1100; action de jouissance Welkenraedt, 22475-22325.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: Action de dividende Bruxellois, 6025-6000; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 1850-1775; action de dividende Pays de Charleroi, 950-1055; 100^e part de fondateur Rosario, 1525-1565.

Aux tramways et électricité (Trusts): Part sociale Bangkok, 1330-1325; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises, 1500-1435; part de fondateur Electricité du Littoral, 4300-4500; part de fondateur Electroraïl, 4425-4500; action privilégiée Sidro, 1525-1575; action ordinaire Sofina, 20650-19875.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: Centrales Entre-Sambre-et-Meuse, 1910-2000; action ordinaire Société Générale Belge de Distributions Electriques se répète à 21332; action de jouissance Electricité Anversoise, 3930-4060; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8750-9675; action de dividende Electricité de l'Escaut, 8025-8475; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9475-9925.

Aux industries métallurgiques: Part sociale Angleur-Athus, 802,50-760; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 2575-2510; Forges de Clabecq, 25525-23600; Espérance-Longdoz, 4190-3900; Ougrée-Marihaye, 3830-3880; Forges de la Providence, 9150-8925.

Aux charbonnages: Amercœur, 3075-2950; Gouffre, 17300-16550; Hornu-et-Wasmes, 6350-6975; Mariemont-et-Bascoup, 6900-7200; Maurage, 9700-10075; Nord de Gilly, 14200-14300.

Aux zincs, plombs et mines: 20^e part de fondateur Aljustrel, 220-272,50; Overpelt-Lommel et Corphalie, 875-860; Prayon, 1375-1355; 10^e action Vieille-Montagne, 3315-3255.

Aux glaciers: Auvelais, 18425-18650; Charleroi, 4130-4075; Moustier-sur-Sambre, 18650-18600.

Aux verreries: Action de jouissance Libbey-Owens, 5525-5775.

Aux industries de la construction: Carrieres Unies de Porphyre, 4300-4390; action ordinaire Ciments de Visé, 3175-3710; part de fondateur Merbes-Sprimont, 7075-7900.

Aux industries textiles et soleries: Action de dividende Etablissements Américains Gratry, 5750-5300; Linière Gantoise, 5100-5990; Linière La Lys, 12875-12800; action ordinaire Soie Viscose, 1725-1895.

Aux produits chimiques: Auvelais, 1885-1955; part de fondateur Industries Chimiques, 4275-4625; Laeken, 4025-4275; action de capital Sidac, 4950-5200; action ordinaire Wilsele, 1205-1300.

Aux valeurs coloniales: Ciments du Katanga, 5725-5800; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 5250-5300; action privilégiée Katanga, 56000-60575; action de capital Union Minière du Haut-Katanga, 7000-7290.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: Part de fondateur Hallet, 2650-2960; part de fondateur Huileries de Sumatra, 1185-1375.

Aux alimentations: Action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 7825-7950; Moulins La Royale, 3500-4850.

Aux industries diverses: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 6000-6375; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 4600-5025; action de capital Imprégnation des Bois, 4050-3750.

Aux papeteries: Action de dividende Anversoises, 1325-1480; part sociale Papeteries de Saventhem, 1355-1315.

Aux actions étrangères: Action de dividende Cairo-Héliopolis, 4500-4800; Chade, 12525-13075; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 17300-18410; Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 8650-9025; action de capital Huileries de Deli, 4125-4100; part de fondateur Mopoli, 7625-8900; part sociale Arbed, 7375-7525.

Terme.

20^e part de fondateur Aljustrel, 207,50-262,50; Banque de Paris et des Pays-Bas, 3667,50-3895; Barcelona Traction, 1022,50-1125; Brazilian Traction, 1242,50-1371,25; action de dividende Buenos-Ayres, 295-342,50; Pétrifina, 800-817,50; Royal Dutch, 5425-5665; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 1215-1343,75; action privilégiée Sidro, 1517,50-1615; action privilégiée Soie de Tubize, 555-666,25.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 août 1930	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,375	1,25
7 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,25	1,25
8 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,25	1,25
9 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—
11 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,25	1,25
12 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,125	—
13 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,—	—
14 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—
18 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—
19 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	—
20 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	—
b) Les derniers mois (1) :							
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1929 Mai	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
Juin	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,80	2,833
Juillet	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
Septembre	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 août 1930 { sur les valeurs au comptant .. 5 %
 { sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 août 1930.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,45	2,45	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,52	—	2,50	2,75	2,75	2,75	2,75	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	3,00	3,25	3,50	3,75	3,75	3,75

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3,60 p. c. jusqu'à 20,000 francs : 2,70 p. c. pour le surplus.

MARCHÉ DES CHANGES

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kš = 21,3086 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.
6-8	34,80675	28,1025	7,1435	287,9625	138,94	79,30	37,43	192,24	191,575	191,60	21,19	7,15	170,785	101,025	80,15	125,25
7-8	34,8026	28,1085	7,1439	287,975	138,975	79,65	37,43625	192,25	191,575	191,60	21,1925	7,1475	170,73	101,025	80,15	125,25
8-8	34,8035	28,1190	7,1465	287,91	138,97	79,75	37,44	192,25	191,55	191,575	21,1975	7,1505	170,69	101,03	80,20	125,25
11-8	34,8205	28,124	7,1475	288,13	139,075	79,05	37,45	192,30	191,64	191,66	21,2025	7,149	170,79	101,05	80,20	125,25
12-8	34,83	28,128	7,14975	288,20	139,09	78,25	37,46	192,325	191,70	191,725	21,2025	7,15	170,79	101,05	80,15	125,25
13-8	34,8315	28,131	7,1519	288,1825	139,09	78,25	37,465	192,25	191,725	191,73	21,2075	7,152	170,825	101,05	80,20	125,30
14-8	34,849	28,1335	7,1536	288,30	139,15	77,65	37,49	192,30	191,75	191,725	21,21	7,15	170,90	101,05	80,25	125,325
18-8	34,8475	28,1335	7,1541	288,14	139,16	75,—	37,485	192,275	191,75	191,80	21,22	7,15	170,895	101,075	80,20	125,30
19-8	34,8475	28,14	7,1543	288,21	139,14	76,75	37,4875	192,295	191,75	191,80	21,2275	7,15	170,88	101,075	80,20	125,35
20-8	34,8535	28,1505	7,157	288,28	139,175	76,45	37,4875	192,325	191,80	191,85	21,24	7,151	170,94	101,075	80,20	125,30

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1929 Mai	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
Décembre	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,54	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
Avril	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
Juin	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,364	37,540	192,42	170,93	101,08
Juillet	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,395	37,477	192,33	170,74	101,08

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
6 août 1930	R 0,001	—	R 0,002	—	R 0,00225	—	pair	—
7 —	R 0,001	—	—	R 0,002	R 0,00275	—	pair	—
8 —	R 0,001	R 0,0020	D 0,002	pair	R 0,00250	R 0,0035	pair	—
9 —	—	R 0,0005	—	pair	—	R 0,0025	—	—
11 —	—	D 0,0020	—	pair	—	R 0,0020	—	R 0,025
12 —	—	D 0,0030	—	pair	—	R 0,00175	—	pair
13 —	—	D 0,0060	—	D 0,002	—	R 0,0020	—	pair
14 —	—	D 0,0070	D 0,003	—	R 0,00125	R 0,0010	D 0,001	R 0,001
18 —	—	D 0,0080	D 0,002	—	—	R 0,0015	D 0,001	R 0,001
19 —	D 0,009	D 0,0070	pair	—	R 0,00050	—	—	pair
20 —	D 0,016	D 0,0120	—	pair	—	R 0,0005	—	pair
<i>A 3 mois :</i>								
6 août 1930	R 0,003	—	R 0,005	—	R 0,00675	—	pair	—
7 —	R 0,002	—	—	R 0,006	R 0,00675	—	pair	—
8 —	R 0,005	R 0,0060	D 0,004	pair	R 0,00650	R 0,0075	pair	—
9 —	—	R 0,0040	—	R 0,002	—	R 0,0070	—	—
11 —	—	D 0,0020	—	pair	—	R 0,0060	—	R 0,050
12 —	—	D 0,0030	—	D 0,0010	—	R 0,00875	—	pair
13 —	—	D 0,0070	—	D 0,004	—	R 0,0045	—	pair
14 —	—	D 0,0195	D 0,006	—	R 0,00425	R 0,0040	D 0,001	R 0,001
18 —	—	D 0,0110	D 0,004	—	—	R 0,0050	D 0,001	R 0,001
19 —	D 0,010	D 0,0080	pair	—	R 0,00400	—	—	—
20 —	D 0,022	D 0,0180	—	—	—	R 0,0040	—	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1929 Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1929 Année	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
1929 Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période	126	105	138	24	34	39
Deuxième période	127	105	144	34	22	39
Troisième période	109	95		35	23	
Quatrième période	133	139		17	23	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1928 Moyenne mensuelle	38 (*)	377	36.936	170	24.932	16	200 (*)	675	373
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1929 Mai	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre	38	425	40.024	185	26.686	20	250	750	234
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois
 (*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				Dépenses	Excédent	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Avril	64,8	228,3	6,4	299,5	241,9	57,7	80,74
Mai	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août	99,5	224,0	6,6	330,1	264,4	65,6	80,12
Septembre	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin (chiffres provisoires)	86,9	198,7	5,1	290,7	261,0	29,7	89,78

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1929 Mars	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier	20.938	526	7.468	247	54	268	120	689
Février	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610

2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1929 Moyenne mensuelle	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1929 Mars	1.759	720	526	489	303	30	124	428	166
Avril	1.595	565	527	503	334	31	104	464	100
Mai	1.509	584	457	499	291	36	110	423	101
Juin	1.585	559	483	505	282	32	104	470	104
Juillet	1.782	577	515	429	321	36	158	538	103
Août	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102
Septembre	1.594	566	486	447	321	30	117	441	115
Octobre	1.543	634	469	419	362	31	112	471	107
Novembre	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103
Décembre	1.490	663	528	450	320	33	94	414	100
1930 Janvier	1.658	655	549	400	330	41	167	475	97
Février	1.585	508	438	433	309	33	138	420	98
Mars	1.330	460	450	493	333	40	114	483	108
Avril	1.230	516	465	445	303	45	95	434	100
Mai	1.373	575	461	408	290	30	76	427	97

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1929 Mai	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet	543.406	134.773	187.592	730.998
Août	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre...	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre...	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431
Février	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922

TAUX D'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	21 juin 1930	4
Autriche	24 mai 1930	5,50
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	3 mai 1930	4
Dantzig	19 août 1930	4
Espagne	17 juillet 1930	6
Estonie	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ...	20 juin 1930	2,50
Finlande	30 avril 1930	6,50
France	2 mai 1930	2,50
Grande-Bretagne	1 ^{er} mai 1930	3
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	25 mars 1930	3
Hongrie	30 mai 1930	5,50
Indes	10 juillet 1930	5
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	21 mars 1930	4,50
Pologne	13 juin 1930	6,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	3 avril 1930	3,50
Suisse	11 juillet 1930	2,50
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1928 Moyenne mensuelle*.....	3.322	2.672	804	2 229	2.580	1.157	— 92	96,5
1929 Moyenne mensuelle	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1929 Avril	3.625	2.999	827	2.224	2.817	1.266	— 182	93,9
Mai	3.791	3.234	853	(1) 2.042	(1) 2.390	1.187	— 285	95,5
Juin	3.677	3.042	827	(1) 3.007	(1) 3.007			
Juillet	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.152	— 553	82,0
Août	4.095	3.094	756	2.183	2.566	1.175	— 528	82,9
Septembre	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.257	— 102	96,6
Octobre	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.251	— 362	88,7
Novembre	3.710	2.849	768	2.161	2.548	1.179	— 301	89,4
Décembre	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.234	— 152	94,8
1930 Janvier	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.106	— 733	75,1
Février	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.266	— 898	66,9
Mars	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 133	95,4
Avril	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 312	89,1
Mai	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 579	79,8
Juin	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 481	80,7

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

(*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX.	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1928 L'année (*)	10.927	61.864	3.237.385	6.831.605	34.994.972	16.670.427	1.624.972	8.412.075	5	84.501	39.868.262	32.060.472
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.039	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1929 Avril	1.516	8.156	282.785	583.253	3.223.784	1.581.834	116.721	818.452	—	7.204	3.624.867	2.998.899
Mai	802	4.585	311.132	628.375	3.353.295	1.727.114	125.778	867.622	—	6.332	3.791.008	3.234.028
Juin	638	4.039	287.006	595.275	3.287.086	1.609.569	102.603	825.309	1	8.278	3.677.335	3.042.470
Juillet	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
Août	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.363	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
EXPORTATIONS :												
1928 L'année (*)	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.502.088	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.749.398	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.380	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1929 Avril	1.282	13.279	72.898	212.236	1.539.499	905.037	610.822	1.681.903	6	4.443	2.224.506	2.816.898
Mai (1)	1.193	12.456	46.295	174.867	1.463.954	791.146	530.541	1.406.692	6	4.532	2.041.989	2.389.693
Juin (1)	1.135	11.501	58.741	223.224	1.945.897	1.005.156	1.001.419	2.355.821	9	6.404	3.007.201	3.602.106
Juillet	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.605	1.444.806	4	2.440	2.187.722	2.519.296
Août	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.158	2.565.869
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin. — (*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

JUILLET 1930.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	2	1.904	2	20	—	—	20	—	—	—
Assurances	8	11.032	8	975	—	—	975	791	67	2
Opérations financières	30	770.878	24	81.710	6	15.754	65.956	61.281	49.909	1.724
Exportations, importations	6	15.700	2	4.489	4	853	3.636	7	—	—
Commerce de fers et métaux	2	1.250	2	131	—	—	131	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement ..	5	25.175	3	6.698	2	598	6.100	4.487	—	—
Commerce de produits alimentaires	7	2.294	5	295	2	19	276	28	—	—
Commerce non dénommés	46	51.762	37	3.952	9	771	3.181	1.414	1.000	—
Sucreries	9	86.050	6	14.622	1	165	14.457	10.200	—	—
Méuneries	2	177.000	2	17.596	—	—	17.596	14.000	—	—
Brasseries	4	9.893	3	94	1	4	90	20	—	—
Distilleries d'alcool	1	5.000	1	4.710	—	—	4.710	3.000	—	—
Autres industries alimentaires	7	18.715	7	2.940	—	—	2.940	1.738	—	—
Carrières	11	11.150	9	1.818	2	93	1.725	730	347	—
Charbonnages	3	26.295	2	10.148	1	553	9.595	4.200	90.887	6.980
Mines et autres industries extractives	8	142.035	5	4.107	3	2.838	1.269	3.421	—	—
Gaz	1	16.000	1	2.696	—	—	2.696	1.604	8.261	478
Electricité	3	141.000	3	57.085	—	—	57.085	49.320	40.609	1.524
Constructions électriques	7	26.570	6	383	1	13	370	20	50	—
Hôtels, théâtres, cinémas	19	16.186	15	781	4	498	283	137	800	—
Imprimerie, publicité	13	18.627	8	1.391	5	1.291	100	782	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	32	158.864	23	34.968	9	981	33.987	15.381	—	—
Matériaux artificiels et produits céramiques	14	25.075	12	7.113	2	449	6.664	3.498	1.672	—
Métallurgie, sidérurgie	48	103.663	41	26.560	7	819	25.741	13.744	585	—
Construction	13	18.239	11	586	2	2.505	-1.919	61	—	—
Papeteries (Industries)	4	72.016	4	26.081	—	—	26.081	21.934	—	—
Plantations et sociétés coloniales	42	2.413.240	38	160.389	4	20.861	140.028	96.406	164	5
Produits chimiques	10	20.850	9	10.839	1	12	10.827	6.727	1.100	—
Industries du bois	6	4.316	5	1.758	1	68	1.690	454	—	—
Tanneries et corroiries	1	7.500	—	—	1	227	-227	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	2	101.000	2	45.939	—	—	45.939	16.900	—	—
Glaceries	1	26.000	1	17.222	—	—	17.222	15.908	—	—
Industries non dénommées	19	51.620	12	8.524	7	3.859	4.665	4.118	—	—
Chemins de fer	2	120.581	1	2.989	1	8.436	-5.447	6.359	11.285	27
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	12	65.992	11	8.422	1	240	8.182	4.424	—	—
Télégraphe, Téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways Electriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	1	2.500	—	—	1	151	-151	—	—	—
Transports non dénommés	5	5.706	3	2.400	2	167	2.233	955	—	—
Divers non dénommés	6	18.945	3	65	3	3.285	-3.220	16	105	—
TOTAL	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	215	108.707	168	28.723	47	4.262	24.461	11.456	4.820	110
De plus de 1 à 5 millions	102	263.781	78	58.859	24	8.933	49.946	36.684	32.810	972
De plus de 5 à 10 millions	29	210.381	25	48.056	4	3.680	44.376	23.873	2.504	27
De plus de 10 à 20 millions	29	395.833	25	70.546	4	6.117	64.429	30.289	102.288	7.662
De plus de 20 millions	37	3.814.921	33	364.792	4	42.518	322.274	261.883	64.419	1.067
TOTAL	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738

EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

JUILLET 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3.000	—	—
Assurances	—	—	—	—	2	7.000	7.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	7	19.960	10	356	9	52.730	109.756	—	—	67.900	4.998	Banq. Un. financ. d'Auv.	2	1.930	—	—
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	3	3.675	1	100	2	4.087	908	—	—	2.740	—	—	—	—	—	—
Commerce de prod. alimentaires ..	7	5.805	2	107	1	1.750	750	—	—	4.342	—	—	—	—	2	14
Commerces non dénommés	17	8.600	9	1.050	7	4.946	5.290	—	—	5.639	—	—	9	9.330	2	205
Sucrieries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	550	—	—	—	—	—	—	—	250	—	—	2	3.250	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ...	1	750	—	—	—	—	—	—	—	250	—	—	—	—	—	—
Carrières	1	7.000	—	—	—	—	—	—	—	1.000	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	17.610	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	70.000	—	—
Electricité	—	—	—	—	2	102.200	95.800	—	—	95.800	—	—	1	24.000	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	4	5.650	1	125	2	2.424	1.100	—	—	4.095	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) ..	6	10.410	—	—	1	12.500	2.500	—	—	7.161	—	—	1	900	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques ..	—	—	—	—	1	20.000	5.000	—	—	4.500	—	—	1	1.500	—	—
Métallurgie, sidérurgie	5	21.150	—	—	2	8.200	9.300	—	—	15.100	7.315	(1)	—	—	—	—
Construction	3	5.875	1	7	1	228	772	—	—	—	—	—	1	3.500	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales	2	95.000	—	—	1	600	400	—	—	4.125	—	—	1	5.000	—	—
Produits chimiques	1	1.400	—	—	1	70.000	5.000	—	—	700	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	1	500	—	—	—	—	—	—	—	140	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	1	375	19.625	—	—	19.625	—	—	2	18.375	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	4	4.925	1	50	6	41.150	32.700	—	—	7.879	200	Bque de Comm. et d'Ind.	5	8.350	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4.684	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	1	10.250	1.000	—	—	—	1.000	(2)	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	1	300	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	70	—	—
TOTAL	65	192.550	26	1.796	40	338.440	296.901	—	—	241.246	13.513	—	33	171.499	4	219

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

(1) Bque générale de Liège et de Huy; Bque belge du Travail; Bque Sud-belge.

(2) Nagelmackers fils et Cie; Comptoir Peemans.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		Montant en milliers de francs		
Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.572	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
7 premiers mois 1929..	4.200	18.147.281	3.466	3.883.844	734	239.298	3.644.546	2.187.180	2.335.632	115.752
7 premiers mois 1930..	5.036	30.518.580	4.104	5.175.280	932	453.017	4.722.263	2.931.327	4.250.053	213.850
1929 Mai	1.022	5.366.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	30.699
Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février	142	328.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	679.161	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.094	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
7 pr. mois 1929	669	4.866.359	115	483	5.333.037	4.849.849	6	108.060	9.824.268	1.930.886	181	605.787	20
7 pr. mois 1930	483	1.641.152	150	286	1.995.920	1.247.815	6	209.250	3.098.217	1.130.131	190	873.978	17
1929 Mai	91	411.688	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet ...	105	1.246.379	17	79	1.676.998	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre ..	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1
1930 Janvier ..	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1
Février	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.600	1
Mars	77	89.822	21	26	173.225	103.202	—	—	193.024	131.905	26	294.115	4
Avril	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai	60	96.699	10	42	540.818	241.457	1	250	338.406	60.390	18	20.585	3
Juin	59	111.077	21	31	182.557	96.523	3	108.000	315.600	82.195	36	56.047	3
Juillet ...	65	192.550	26	40	338.440	296.901	—	—	489.451	241.246	33	171.499	4

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	P ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu ½ gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de montage Charbon	Blooms		Billets		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1928 Moyenne mensuelle	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—
1929 Moyenne mensuelle	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Juin.....	295,—	175,—	175,—	200,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-3-0	940,—	6-10-0	1250,—
Juillet.....	300,—	180,—	175,—	210,—	200,—	620,—	5-0-0	867,50	5-3-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—
Août.....	310,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-14-0	867,50	4-17-0	887,—	5-3-6	940,—	6-10-0	1250,—
Septembre.....	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-6	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—
Octobre.....	320,—	185,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-10-0	867,50	4-13-6	885,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Novembre.....	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—
Décembre.....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—
1930 Janvier.....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—
Février.....	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—
Mars.....	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—
Avril.....	315,—	180,—	170,—	205,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1325,—
Mai.....	315,—	175,—	170,—	200,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—
Juin.....	315,—	175,—	170,—	195,—	190,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—
Juillet.....	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-7-0	750,—	4-13-0	810,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1345,—
Août.....	315,—	170,—	162,50	195,—	180,—	615,—	4-0-0	690,—	4-6-0	750,—	4-16-0	910,—	6-10-0	1345,—

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE («Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^e s de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos							par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mens. .	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	—	30,69	(*)21,86	27,50
1929 Avril.....	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,—	19,20
Mai.....	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,—	19,99
Juin.....	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	—	27,—	23,—	21,62
Juillet.....	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,—	23,20
Août.....	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,—	25,17
Septembre.....	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	—	33,25	23,—	28,68
Octobre.....	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	—	34,16	20,80	35,29
Novembre.....	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	—	32,89	16,75	39,09
Décembre.....	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	—	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier.....	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	—	31,87	15,80	25,85
Février.....	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	—	32,02	14,25	21,60
Mars.....	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	—	28,19	14,—	16,96
Avril.....	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	—	24,46	14,—	17,08
Mai.....	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	—	21,69	14,—	17,55
Juin.....	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	—	22,86	14,—	17,99

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires. (en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	14-8-1929	31-7-1930	7-8-1930	12-8-1930
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.062.472	6.019.765	6.041.160	6.041.277
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.535.060	4.221.287	4.166.454	4.372.459
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.969.436	3.882.495	3.838.493	3.877.598
Avances sur fonds publics	57.901	219.150	185.056	177.263	156.295
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.731.838	1.554.448	1.554.260	1.554.173
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	13.172.451	15.416.455	15.307.232	15.355.987
Comptes courants particuliers	88.333	317.151	351.964	572.159	664.030
Compte courant du Trésor	14.541	91.973	205.766	7.946	87.850
Total des engagements à vue	1.152.636	13.581.575	15.974.185	15.887.337	16.107.867
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,94 %	64,11 %	64,25 %	64,65 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	5,— %	3,— %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	6,50 %	4,— %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	28-2-1930	31-3-1930	30-4-1930	31-5-1930
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devises-or sur l'étranger	28.768	46.201	45.679	44.500	44.424
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	349.921	380.021	396.127	460.620
Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	227.730	208.884	194.808	169.523
Comptes courants	163.234	102.722	97.797	70.131	85.157
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	195.137	193.886	191.206	191.040
Créditeurs :					
A vue	222.030	312.974	292.034	327.286	327.323
A terme	68.465	135.737	144.882	124.370	108.458
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	44,70 %	44,72 %	44,73 %	44,73 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin	5.886.408 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12,44
Après le 25 juin ..	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267	39,17
1929 Moyenne annuelle	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1929 Juin	36.602.836	7.512.884	6.643.333	24.486	18.502.915	2.429.467	63.486.423	18.317.210	44,74
Juillet	36.650.056	7.304.435	7.669.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839	44,24
Août	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884	45,42
Septembre ...	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45,91
Octobre	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46,10
Novembre ...	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.023.257	45,73
Décembre ...	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10
1930 Janvier	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48,60
Février	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36
Mars	42.753.011	6.959.689	5.626.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74
Avril	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.575.902	13.323.443	49,89
Mai	42.950.438	6.889.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,26
Juin	43.817.580	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.568.993	13.487.092	50,92
Juillet	44.169.984	6.904.224	5.532.536	32.651	18.840.485	2.836.496	73.219.798	14.074.282	50,53
Août	46.656.474	7.063.861	5.329.831	24.752	18.890.163	2.788.048	72.970.882	17.292.729	51,69

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 2 mai 1930.
précédent : 3 %, depuis le 24 janvier 1930.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débit)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers) et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53,73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1929 Juin	458.082	75.123	171.001	103.063	—	803.815	14.704	198	55,95
Juillet	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55,35
Août	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54,77
Septembre ...	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55,18
Octobre	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53,77
Novembre ...	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51,55
Décembre ...	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56,87
Mars	463.867	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	56,63
Avril	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin	457.524	52.386	237.432	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet	457.700	49.518	237.805	87.288	—	833.931	19.728	420	53,59
Août	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	48,81

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 25 mars 1930.
précédent : 3,50 % depuis le 7 mars 1930.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	*292.416	110.751	34.1
1929 Moyenne annuelle	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39.7
1929 Juin	162.968	883	43.107	6.215	21.000	70.322	361.577	114.806	54.2
Juillet	154.525	1.181	37.282	52.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ...	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre ...	131.262	1.004	67.172	6.764	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8
Décembre ...	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31.8
1930 Janvier	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36.—
Février	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54.9
Mars	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60.5
Avril	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52.6
Mai	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54.6
Juin	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48.8
Juillet	155.708	878	54.126	6.266	19.911	80.303	361.804	115.036	45.8
Août	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37.8

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930.
précédent : 3,50 %, depuis le 20 mars 1930.

* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50.78
1929 Juin	1.764.424	308.548	120.009	2.758.704	113.410	97.810	4.372.539	632.125	41.42
Juillet	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre ...	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49.34
Octobre	2.211.960	349.566	95.909	2.403.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre ...	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51.42
Décembre ...	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51.60
1930 Janvier	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51.79
Février	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56.29
Mars	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57.16
Avril	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56.91
Mai	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.900	4.403.696	601.382	57.85
Juin	2.618.781	379.754	131.321	1.792.616	67.113	10.800	4.572.744	448.833	59.71
Juillet	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	55.827	—	4.492.023	381.053	62.41
Août	2.619.025	317.312	153.634	1.588.695	55.735	—	4.398.293	421.695	60.92

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 20 juin 1930.
précédent : 4.50 %, depuis le 19 mai 1930.